

**Inventaires des archives des
institutions publiques d'Ancien Régime de Saintes**
Échevinage et communauté de Saintes -
Cour féodale et seigneurie de Saintes - Échevinage d'Herbecq à Saintes
1308-1795

MARIE VAN EECKENRODE



INVENTAIRES DES ARCHIVES DES
INSTITUTIONS PUBLIQUES D'ANCIEN RÉGIME
DE SAINTES

ÉCHEVINAGE ET COMMUNAUTÉ DE SAINTES
COUR FÉODALE ET SEIGNEURIE DE SAINTES
ÉCHEVINAGE D'HERBECQ À SAINTES

1308-1795

ARCHIVES DE L'ÉTAT À LOUVAIN-LA-NEUVE

INVENTAIRES

40



Naamsvermelding - Niet Commercieel - Geen Afgeleide Werken

CC BY-NC-ND

<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/nl/>

Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification

CC BY-NC-ND

<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/fr/>

ISBN : 978 90 5746 925 1

Archives générales du Royaume

D/2016/531/076

Numéro de commande : Publ. 5655

Archives générales du Royaume

Rue de Ruysbroeck, 2

1000 – Bruxelles

La liste complète de nos publications peut être obtenue gratuitement sur simple demande (publicat@arch.be)
et est également consultable sur notre page électronique (<http://arch.arch.be>).

Numéro de l'instrument : D061 à D063

Inventaires des archives des
**institutions publiques d'Ancien Régime
de Saintes**

Échevinage et communauté de Saintes
Cour féodale et seigneurie de Saintes
Échevinage d'Herbecq à Saintes

1308-1795

par

Marie VAN EECKENRODE

Bruxelles
2016

TABLE DES MATIÈRES

I. ÉCHEVINAGE ET COMMUNAUTÉ DE SAINTES (D061)	7
II. COUR FÉODALE ET SEIGNEURIE DE SAINTES (D062).....	63
III. ÉCHEVINAGE D'HERBECQ À SAINTES (D063).....	87

Numéro de l'instrument : D061

Inventaire des archives de
**l'échevinage et de la communauté
de Saintes**

1308-1795

par

Marie VAN ECKENRODE

Bruxelles
2016

Commande des documents

Les archives décrites dans cet inventaire peuvent être demandées via un terminal d'ordinateur se trouvant dans la salle de lecture, moyennant l'introduction du numéro d'inventaire mentionné sur la page de titre et dans le coin supérieur droit de chaque page. En l'occurrence ici, mentionnez :

D061

Le document lui-même est commandé avec la cote, c'est-à-dire le numéro que vous trouverez à gauche avant chaque description d'archives.

Restrictions en matière de consultation

Ces archives sont publiques et librement consultables.

Conditions de reproduction

Pour la reproduction des archives, les règlements et les tarifs en vigueur aux Archives de l'État sont d'application.

Référence aux archives

La première fois, on citera le fonds avec son nom complet, ensuite on pourra utiliser une référence abrégée.

Complet : Archives de l'État à Louvain-la-Neuve, *Échevinage et communauté de Saintes (1308-1795)*, n° (cote de l'article).

Abrégé : AÉLN, *Échevinage et communauté Saintes*, n°(cote de l'article).

TABLE DES MATIÈRES

DESCRIPTION GÉNÉRALE DU FONDS	11
I. IDENTIFICATION	11
II. HISTOIRE DU PRODUCTEUR ET DES ARCHIVES	11
A. Producteur d'archives	11
1. <i>Historique</i>	11
2. <i>Compétences et activités</i>	13
a. Ressort	13
b. Composition et nomination	14
c. Compétences.....	14
B. Archives	14
III. CONTENU ET STRUCTURE	15
IV. CONSULTATION ET UTILISATION.....	16
A. Conditions d'accès	16
B. Conditions de reproduction	16
C. Langues et écriture des documents	16
D. Instruments de recherche	16
E. Recommandations pour l'utilisation	16
V. SOURCES COMPLÉMENTAIRES	17
A. Existence et lieu de conservation de copies	17
B. Documents apparentés	17
C. Bibliographie.....	18
VI. CONTRÔLE DE LA DESCRIPTION	21
VII. ANNEXE : LISTE DES SEIGNEURS DE SAINTES.....	21
1. <i>Avoués laïcs de Saint-Pierre à Lobbes</i>	21
2. <i>Seigneurs de Saintes</i>	21
INVENTAIRE	23
I. GÉNÉRALITÉS	23
II. COMPÉTENCES JUDICIAIRES	24
A. Juridiction contentieuse.....	24
B. Juridiction gracieuse	26
1. <i>Registres</i>	26
2. <i>Chirographes</i>	27
3. <i>Expéditions</i>	46
III. COMPÉTENCES ADMINISTRATIVES	50
A. Relation avec les autorités supérieures	50

B. Gestion financière	51
1. Recensements et dénombrements	51
2. Impôts	51
a. Taille.....	51
b. Vingtièmes, feux et cheminées	54
(1) Assiettes	54
(a) Vingtièmes	54
(b) Feux.....	55
(c) Cheminées	55
(d) Vingtièmes, feux et cheminées	55
(2) Comptes	56
(a) Comptes des vingtièmes, cheminées et feux, et autres impôts personnels.....	56
(b) Comptes des excédents des vingtièmes	57
c. Impôts de consommation.....	57
d. Contributions	57
e. Demandes de modération de l'impôt.....	58
(1) Adressées aux instances supérieures.....	58
(2) Adressées aux gens de loi de Saintes.....	58
2. Justification de l'État des finances.....	59
a. États des recettes et des dépenses	59
b. Comptabilités.....	59
(1) Comptabilité générale	59
(2) Comptabilité particulière	60
c. Frais professionnels des échevins de Saintes	60
C. Gestion des infrastructures.....	60
TABLE DE CONCORDANCE.....	61

DESCRIPTION GÉNÉRALE DU FONDS

I. IDENTIFICATION

Référence : BE AÉLN, Échevinage et communauté de Saintes (542 – 222)
N° de l'instrument : D061
Intitulé : Échevinage et communauté de Saintes
Ancien intitulé : Collection de greffes scabinaux de l'arrondissement de Bruxelles
Dates : 1308-1795
Niveau de description : Fonds d'archives
Importance matérielle : 1257 articles (8,6 m.l.)

II. HISTOIRE DU PRODUCTEUR ET DES ARCHIVES

A. PRODUCTEUR D'ARCHIVES

1. HISTORIQUE

Le village de Saintes, en néerlandais Sint-Renelde, se situe aujourd'hui dans la province du Brabant wallon, au sein de la commune de Tubize¹, le long de la frontière linguistique. Mais, sous l'Ancien Régime, Saintes fait partie du comté de Hainaut et dépend de la châtellenie de Braine-le-Comte².

Selon la tradition, c'est sainte Renelde³, issue d'une importante famille mérovingienne et sœur de sainte Gudule, qui aurait offert les terres qu'elle possédait entre autres à Saintes, à l'abbaye bénédictine Saint-Pierre à Lobbes, dans le courant du VII^e siècle⁴. Le village, autrefois baptisé *Sanctis*, *Santen* ou encore *Sinternelle*⁵, est quoi qu'il en soit bien mentionné

¹ Depuis la fusion des communes en 1977.

² A partir du dénombrement de foyers de 1444 au moins. Avant cette date, Saintes faisait partie de la prévôté de Mons jusqu'à la fin du XIV^e siècle, puis du bailliage d'Enghien lors des dénombrements de 1406 et 1424. La seigneurie d'Herbecq, elle, semble avoir toujours été englobée dans la châtellenie de Braine-le-Comte. Luc Delporte, conservateur du Musée de la Porte à Tubize, nous signale également l'existence d'interventions du châtelain de Braine, à Saintes, au nom du comte de Hainaut, dans les possessions de l'abbaye de Ninove à la fin du XII^e siècle (dont le centre local était, il est vrai, Herbecq). Nous tenons d'ailleurs à le remercier chaleureusement pour sa disponibilité, ses conseils et son aide précieuse, tant lors du versement des documents aux Archives de l'État qu'au moment de la réalisation du présent inventaire.

³ Voir *La vie et le culte de sainte Renelde, des origines à nos jours*, éd. L. Delporte, Tubize, 1996, qui donne entre autres études une édition de la *Vita* de la sainte avec un commentaire critique.

⁴ Le culte dédié à Sainte-Renelde est d'ailleurs encore bien présent aujourd'hui dans le village. Une procession très attendue par les Saintois, le *Tour Sainte-Renelde*, a lieu tous les ans le dimanche de la Trinité. Voir à ce sujet : DELPORTE, L., *La grande procession ou Tour Sainte-Renelde*, dans *La vie et le culte de sainte Renelde, des origines à nos jours*, éd. L. Delporte, Tubize, 1996, p. 133-151.

⁵ DELPORTE, L., *Sainte Renelde : à l'origine de la dénomination du village de Saintes*, dans *La vie et le culte de sainte Renelde, des origines à nos jours*, éd. L. Delporte, Tubize, 1996, p. 37-43. DELPORTE, L., *Réflexions sur la dénomination et l'aspect primitif du village de Saintes*, dans *Explo. Revue trimestrielle de Tubize, Sciences et Histoire*, n°4, 1992, p. 5-10.

dans le polyptyque de l'abbaye en 868-869⁶. Mais, comme on le constate souvent, les avoués laïcs locaux, gérant les affaires séculières et défendant les intérêts des bénédictins de Lobbes, usurpent progressivement les droits que l'abbaye a à Saintes, s'imposant petit à petit comme les seigneurs du lieu. Un important règlement d'avouerie est d'ailleurs signé en 1173 et détaille les droits de chacune des deux parties⁷. Cet accord est modifié en 1465, par un acte signé par l'abbé de Lobbes et Louis d'Enghien-Ramerut, seigneur de Saintes⁸.

Sous l'Ancien Régime, le territoire actuel de Saintes est fortement morcelé entre un nombre conséquent de seigneuries, dans lesquelles les différents niveaux de pouvoir juridictionnel se superposent⁹ :

- La seigneurie hautaine de Saintes, à clocher, est entre les mains des seigneurs de Saintes, descendants des anciens avoués, et englobe la ferme de Froyes et celle du Tiembecq. Ce fief-lige est tenu de la pairie et baronnie de Lens¹⁰. La justice est rendue à la ferme du Laubecq. Cependant, tout le territoire de cette seigneurie n'appartient pas en propre au seigneur de Saintes. Celui-ci se divise en effet en deux seigneuries foncières distinctes : l'une de 600 bonniers que l'abbaye de Lobbes parvient à conserver et l'autre, plus petite, appartenant bien celle-là au seigneur de Saintes. Ce dernier exerce la haute justice tant sur ses propriétés que sur la seigneurie foncière de l'abbaye de Lobbes, ainsi que sur celle de Ramelot. Il a également quelques droits seigneuriaux sur la seigneurie du Pont-à-Wisbecq.
- La petite seigneurie foncière de Ramelot, autour de la ferme du même nom, dite aussi ferme de Landas, relève du fief de la Neuve-Rue à Nivelles et s'étend sur une vingtaine de bonniers.
- L'abbaye de Ninove possède également une exploitation à Saintes¹¹ : la seigneurie foncière d'Herbecq, autour de la ferme du même nom¹². C'est le seigneur d'Enghien qui en est le seigneur justicier.
- La seigneurie haute-justicière de Pont-à-Wisbecq, quant à elle, s'étend sur 24 bonniers, à la fois sur les villages de Saintes et de Bierghes¹³. Cette seigneurie est pour une part allodiale et pour l'autre part relève du seigneur d'Enghien puis, à partir de 1604, de la seigneurie de Bierghes.

⁶ Un polyptyque est un registre décrivant, du moins pour les plus complets d'entre eux, la mense conventuelle, les services adjacents et des bénéfices. Il contient donc le détail des tenures, rentes et redevances seigneuriales, bref des prestations dues à l'abbaye (ici celle de Lobbes). DEVROEY, J.-P., *Le polyptyque et les listes de biens de l'abbaye Saint-Pierre de Lobbes (IX^e-XI^e siècles)*, Bruxelles, CRH. Série in-8°, n°70, 1986. Sur les polyptyques, voir : FOSSIER, R., *Polyptyques et censiers*, Turnhout, Typologie des sources du moyen âge occidental, n°28, 1978. BRUAND, O., *Voyageurs et marchandises au temps des carolingiens : les réseaux de communication entre Loire et Meuse aux VIII^e et IX^e siècles*, Paris, Bibliothèque du moyen âge, n°20, 2002, p. 57-sv.

⁷ DELPORTE L., *Saintes, 1173*, dans *Chartes-lois en Hainaut (XII^e-XIV^e siècle)*, éd. J.-M. Cauchies et F. Thomas, Mons, Analectes d'histoire du Hainaut, t. 9, 2005, p. 451-457.

⁸ DELPORTE, L., *Traits du régime seigneurial dans l'ancien comté de Hainaut : la seigneurie haute-justicière de Saintes à la fin de l'Ancien Régime*, Mémoire de licence inédit de l'Université catholique de Louvain, 1990, p. 35-41. Archives de l'État à Mons, Archives de la famille d'Olmen de Poederlé, n°858 (copie de 1619).

⁹ *Ibidem*, p. 14-16, 46.

¹⁰ Sur les pairies et les bannières, voir : FLAMMANG, V. & VAN EECKENRODE, M., *Le Jardin de Hainaut : essai de typologie et clés d'interprétation (XVI^e - XVIII^e siècles)*. Mise en scène d'un comté lors des inaugurations princières en Hainaut, dans *Bulletin de la Commission royale d'Histoire*, t. 177, 2011, p. 45-80.

¹¹ Aux XI^e-XII^e siècles, cette seigneurie appartient à l'abbaye d'Hautmont, puis à la fin du XII^e siècle, passe à l'abbaye de Ninove qui la détient jusqu'à la fin de l'Ancien Régime.

¹² Voir VAN EECKENRODE, M., *Inventaire des archives de l'échevinage d'Herbecq, à Saintes (1412-1596)*, Bruxelles, 2012.

¹³ Aujourd'hui dans la commune de Rebecq.

- La seigneurie haute-justicière de Mussain, s'étendant sur 80 bonniers, possède son propre échevinage et dépend pour moitié de la seigneurie d'Enghien et de la pairie de Lens.
- La seigneurie (temporaire) de la Laubecq, disposant de sa propre cours féodale serait née de la dissociation des droits seigneuriaux de l'abbaye de Lobbes entre d'une part immunité de l'abbaye et d'autre part seigneurie foncière (du moins une partie de celle-ci). D'abord sorte d'apanage pour les ecclésiastiques qui en étaient les seigneurs, elle est par la suite engagée à quelques seigneurs laïcs solidement implantés dans la région (comme par exemple les Enghien-Ramerut, par ailleurs seigneurs de Saintes et du Pont). La seigneurie de la Laubecq aurait ensuite réintégré l'immunité générale de l'abbaye de Lobbes¹⁴.

2. COMPÉTENCES ET ACTIVITÉS

Les archives ici décrites sont celles de l'échevinage et de la communauté de Saintes¹⁵. Il n'a malheureusement pas été possible de distinguer catégoriquement les archives des échevins de Saintes d'une part et celle de la communauté du lieu d'autre part. Les communautés d'habitants sous l'Ancien Régime, encore trop mal connues, sont moins institutionnalisées que les échevinages ou les cours de justice. Leurs archives, lorsqu'elles ont été conservées (le plus souvent en quantité assez restreinte), se sont souvent mêlées à celles de l'échevinage du lieu. Au lecteur donc d'étudier en profondeur les documents ici décrits, d'en démêler les nœuds et de redessiner le visage et les contours de la communauté de Saintes.

a. Ressort

Les échevins de Saintes sont compétents pour le territoire de la seigneurie de Saintes, mais également pour celui de Pont-à-Wisbecq. En effet, ces deux entités ont pendant très longtemps été administrées ensemble : à partir de la fin du XIV^e siècle, Saintes et « Le Pont » dépendent du même seigneur et ont un échevinage commun. Ce qui explique que bon nombre de documents décrits dans cet instrument de recherche (dénombrements de feux, courriers, comptabilités, etc.) concernent et mentionnent aussi bien Saintes que Pont-à-Wisbecq. Ce n'est qu'au début du XVII^e siècle que « le Pont-à-Wisbecq » est soustrait à la seigneurie d'Enghien et vendue à Jacques de Landas¹⁶ et dispose par la suite d'un échevinage distinct. De même, la seigneurie de Ramelot et la seigneurie foncière de l'abbaye de Lobbes ne disposent pas d'un échevinage propre et ont recours aux services des échevins de Saintes pour faire enregistrer leurs « œuvres de loi ». Quant à la seigneurie d'Herbecq, elle possède au moins un mayeur et un échevin, mais pour compléter l'effectif, on fait appel à l'échevinage de Saintes¹⁷.

¹⁴ DELPORTE, L. & ROOBAERT, B., *Jean Ansel, ancien abbé de Lobbes, seigneur de la Laubecq à Saintes en 1477*, dans *Annales du Cercle d'Histoire Enghien-Brabant*, t. 2, 2001, p. 137-156.

¹⁵ Pour tout ce qui va suivre, voir en priorité l'excellent mémoire de DELPORTE, L., *Traits du régime seigneurial dans l'ancien comté de Hainaut : la seigneurie haute-justicière de Saintes à la fin de l'Ancien Régime*, Mémoire de licence inédit de l'Université catholique de Louvain, 1990, p. 41 ; et la seule monographie existant sur le village de Saintes : SPEECKAERT, G.P., *Saintes en Brabant, ses origines et son histoire (680-1914)*, Saintes, 1950.

¹⁶ DELPORTE, L., *Op. cit.*, p. 41.

¹⁷ *Ibidem*, p. 111.

b. Composition et nomination

L'échevinage de Saintes se compose d'un mayeur et de sept échevins. Le mayeur est désigné par l'abbé de Lobbes, auquel il prête serment (vœu ensuite renouvelé devant le seigneur de Saintes ou son bailli) et qui peut le démettre quand il le souhaite. Les échevins, par contre, sont choisis par le seigneur de Saintes à partir du règlement d'avouerie de 1465 (avant cette date, ils l'étaient pas l'abbé). Le seigneur de Saintes se réserve également le droit de nommer les autres « fonctionnaires communaux » : bailli, sergent(s), greffier, receveur, marguillier.

c. Compétences

Comme c'est le cas pour tous les échevinages ruraux, les échevins de Saintes exercent des compétences de juridiction gracieuse et de juridiction contentieuse, en plus de leurs fonctions de gestion et d'administration. L'échevinage, tout comme le bailli d'ailleurs, est tout simplement chargé de garantir et de faire appliquer les droits du seigneur de Saintes¹⁸. Le mayeur de Saintes répartit et perçoit les impôts, toujours avec l'aide et sous la surveillance des échevins. Dans ce domaine, les documents montrent clairement que le village de Saintes est considéré comme une unité fiscale cohérente : l'échevinage perçoit aides et subsides sur l'ensemble de la localité, indépendamment du morcellement en différentes seigneuries.

B. ARCHIVES

En mai 1940, une partie substantielle des archives hainuyères anciennes partent en fumée dans l'incendie des dépôts des Archives de l'État à Mons et à Tournai¹⁹. Les archives de la cour féodale de Saintes, aujourd'hui située en Brabant, n'étaient alors plus conservées en Hainaut²⁰ mais bien aux Archives générales du Royaume, à Bruxelles, et subsistent toujours. Ces documents revêtent dès lors une importance toute particulière pour l'historien hainuyer. Ils proviennent d'une part de la « Collection des greffes scabinaux de l'arrondissement de Bruxelles » et d'autre part, en raison d'un accident de parcours, des « Archives de la fabrique Sainte-Renelde » (à Saintes).

Jusqu'en 2001, les archives des institutions publiques d'Ancien Régime de la province de Brabant (échevinages, cours de justice, seigneuries, etc.) sont toutes conservées aux Archives générales du Royaume. Au XIX^e et au début du XX^e siècle, des « collections de greffes scabinaux » y sont constituées, une par arrondissement. Les archives de l'échevinage de Saintes font alors partie de la « Collection des greffes scabinaux de l'arrondissement de Bruxelles »²¹. Mais, suite à la scission de la province de Brabant²², trois nouveaux dépôts d'archives sont créés : Archives de l'État à Leuven (pour la province de Brabant flamand, ouvert en 2001), à Anderlecht (pour la région bruxelloise, ouvert en 2002) et à Louvain-la-Neuve (pour la province de Brabant wallon, ouvert en 2008). Toutes les collections de greffes

¹⁸ *Ibidem*, p. 120.

¹⁹ A ce sujet, voir en premier lieu : LOUANT, A., *La grande pitié des Archives de l'État à Mons*, dans *Miscellanea historica in honorem Alberti de Meyer*, t. II, Louvain-Bruxelles, Université de Louvain. Recueil de travaux d'histoire et de philologie, 3^e série, fasc. 23, 1946, p. 1341-1354.

²⁰ On retrouve dans ce qui tenait lieu, en 1871, de guide des fonds et collection du dépôt montois de la Place du Parc, quelques documents saintois. Ils ont par la suite été transférés aux Archives générales du Royaume à Bruxelles, où ils ont rejoint la Collection de greffes scabinaux de l'arrondissement de Bruxelles, n°9356 et 9357. Ils sont aujourd'hui conservés aux Archives de l'État à Louvain-la-Neuve, dans les Archives des échevins de Saintes ou dans les Archives de la cour féodale de Saintes. DEVILLERS, L., *Notice sur le dépôt des Archives de l'État à Mons*, Mons, 1871.

²¹ Bien qu'à partir de 1962, le village de Saintes ait été intégré à l'arrondissement de Nivelles (par la loi du 8/11/1962, parue au Moniteur le 22/11/1962).

²² Décidée en 1993, mise en application au 1^{er} janvier 1995.

scabinaux, jusque là conservées aux AGR et constituées sur la base de circonscriptions administratives dont les limites avaient évoluées, sont démembrées. Les archives sont redistribuées entre les trois dépôts, en fonction de leur nouveau ressort géographique.

En 1988, au moment du départ à la retraite du curé de Saintes, l'abbé Delacroix, d'importants travaux de rénovation sont entrepris au presbytère de la paroisse Sainte-Renelde. Des documents anciens sont alors découverts, cachés dans un petit grenier. Il y a là des archives de la paroisse, mais également des archives des échevinages de Saintes, d'Herbecq et de la cour féodale de Saintes. Dans l'urgence, la fabrique décide de les transporter chez son trésorier, Marcel Culot, qui pendant plus de vingt ans leur consacra l'une des pièces de sa maison. Avec l'aide de son épouse, celui-ci nettoie patiemment les documents et, avec la collaboration de Luc Delporte²³, aujourd'hui conservateur du Musée de la Porte à Tubize, réalise un inventaire²⁴. En 2009, le président de la Fabrique d'église, le Dr X. Depondt, contacte les Archives de l'État à Louvain-la-Neuve, afin d'y déposer les archives anciennes de la fabrique et celles n'ayant plus d'utilité administrative. Les archives des échevinages et de la cour féodale les accompagnent. Ce dépôt est réalisé en avril 2010.

Suite au versement de nouvelles archives de la cour féodale, il a été décidé de réunir celles déjà conservées aux Archives de l'État à Louvain-la-Neuve et celle provenant de la Fabrique d'église en un seul fonds. Il était non seulement indiscutable que les documents provenaient tous d'un même producteur d'archives, mais en plus de cela, que les différentes séries se complétaient parfaitement. Ce nouvel inventaire permet de pallier les manquements du vieil « inventaire » manuscrit de la « Collection des greffes scabinaux de l'arrondissement de Bruxelles »²⁵, mais également de décrire plus en détails les archives déjà inventoriées par M. Culot et L. Delporte. Il permet également de mettre mieux en évidence l'existence de la cour féodale de Saintes dont les archives avaient jusqu'ici été mélangées à celles des échevins du lieu. Une table de concordance figure à la fin du présent instrument de recherches.

III. CONTENU ET STRUCTURE

Il ne faut pas confondre les archives des échevins de Saintes avec celles de la cour féodale du lieu, présidée par le bailli du seigneur de Saintes, assisté d'hommes de fief et compétente dans les matières féodales. Ces archives sont décrites dans un autre instrument de recherches²⁶.

La richesse de ce fonds d'archives réside surtout dans le fait qu'il est l'un des seuls témoins subsistants de ce qu'ont été les échevinages ruraux de l'ancien comté de Hainaut. On n'en retrouve plus vraiment d'équivalent dans les « Archives locales » des Archives de l'État à Mons²⁷ ou aux Archives de l'État à Tournai²⁸.

²³ Nous souhaitons bien évidemment remercier Monsieur et Madame Marcel Culot pour leur bon accueil et leur générosité. Nous ne pouvons que regretter que Monsieur Culot, décédé peu de temps après le versement, n'ait pas pu se réjouir avec nous de la seconde jeunesse offerte à « ses » archives.

²⁴ DELPORTE, L. & CULOT, M., *Inventaire des archives de la cure de Saintes*, Saintes, 1995 (Dossiers du Chirel de Rebecq-Tubize, Série Inventaires, n°1).

²⁵ *Inventaire des archives des greffes scabinaux de l'arrondissement de Bruxelles*, s.d., 493 p.

²⁶ Voir VAN EECKENRODE, M., *Inventaire des archives de la cour féodale et seigneurie de Saintes (1640-1792)*, Bruxelles, 2012.

²⁷ La collection dénommée « Archives locales » et conservée aux Archives de l'État à Mons regroupe les documents épars de la plupart des institutions publiques hainuyères d'Ancien Régime ayant échappé à l'incendie de mai 1940. Il en existe un inventaire sur fiches en salle de lecture. Voir également : HONNORÉ, L., *Guide des fonds et collections des archives de l'État à Mons*, t. II, Bruxelles, AGR. Guides n°61, 2006, p. 891-910.

²⁸ Citons quand même à titre d'exemple les archives d'Antoing, aux marges occidentales du comté, dont les archives d'Ancien Régime sont malheureusement conservées et décrites indistinctement des archives communales : GAHIDE, R., *Inventaire des archives communales d'Antoing*, Bruxelles, Archives de l'État à

Le plan de classement adopté²⁹ donne, après les généralités, les documents issus de l'exercice de la juridiction contentieuse puis gracieuse dans le chef des échevins de Saintes. Viennent ensuite les documents de la gestion administrative du village, principalement sa gestion financière.

IV. CONSULTATION ET UTILISATION

A. CONDITIONS D'ACCÈS

Ces archives sont librement consultables et accessibles à toute personne régulièrement inscrite aux Archives générales du Royaume ou aux Archives de l'État dans les provinces et munie d'une carte de lecteur.

B. CONDITIONS DE REPRODUCTION

Les documents d'Ancien Régime peuvent être reproduits selon les conditions et tarifs en vigueur aux Archives de l'État.

C. LANGUES ET ÉCRITURE DES DOCUMENTS

Les documents décrits dans le présent instrument de recherches sont majoritairement rédigés en moyen français et en français. Certains le sont toutefois en moyen néerlandais et en néerlandais.

D. INSTRUMENTS DE RECHERCHE

Le présent inventaire remplace les instruments de recherche suivants, du moins pour ce qui est des archives de la cour féodale de Saintes :

DELPORTE, L. & CULOT, M., *Inventaire des archives de la cure de Saintes*, Saintes, 1995 (Dossiers du Chirel de Rebecq-Tubize, Série Inventaires, n°1).

Inventaire des archives des greffes scabinaux de l'arrondissement de Bruxelles, s.d., inventaire manuscrit ancien, disponible en salle de lecture.

E. RECOMMANDATIONS POUR L'UTILISATION

Au-delà de leur intérêt local permettant de reconstituer l'histoire de ce village autrefois hainuyer, les archives de l'échevinage de Saintes permettraient de corriger certains poncifs concernant la fiscalité en Hainaut aux XVII^e et XVIII^e siècles. Les travaux de Georges Bigwood³⁰ qui, pour le comté de Hainaut, reprennent les propos d'Augustin François Lacroix³¹, ancien conservateur des Archives de l'État à Mons, mériteraient en effet si pas d'être revus, du moins fortement nuancés. Signalons cet intéressant recensement des habitants du village de Saintes et de Pont-à-Wisbecq en 1709 (n°1029) et toutes ces demandes de

Tournai. Inventaire n°16, 1984. Signalons que certaines communes conservent encore les archives de leurs prédécesseurs en droit, comme la ville d'Ath.

²⁹ Il suit les recommandations de : COPPENS, H., *De ontsluiting van archieven. Richtlijnen en aanbevelingen voor de ordening en beschrijving van archieven in het Rijksarchief*, AGR, Miscellanea Archivistica Manuale n°21, Bruxelles, 1997.

³⁰ BIGWOOD, G., *Les impôts généraux dans les Pays-Bas autrichiens : étude historique de législation financière*, Louvain, 1900.

³¹ LACROIX, A., *Mémoire historique avec pièces officielles, concernant l'ancienne législation du Hainaut, et principalement de la ville de Mons, en matière d'impôts*, Bruxelles, 1846.

modération de l'impôt introduites par le magistrat de Saintes au cours des XVII^e et XVIII^e siècles (n°1213-1217).

La belle collection de chirographes des échevins de Saintes, auxquels on ajoute les registres d'œuvres de loi et autres expéditions, pourraient donner lieu à d'intéressantes études³². On y trouve une foule d'informations concernant le droit privé mais également niveau de vie, composition familiale, dévotion privée, taille des exploitations, prix, production agricole, etc. Une belle série de documents, essentiellement comptables, permet également de se faire une idée des incidences des nombreux conflits armés des XVII^e et XVIII^e siècles sur une petite communauté rurale des Pays-Bas méridionaux : contributions de guerre bien sûr, mais également dégâts et dédommagements.

V. SOURCES COMPLÉMENTAIRES

A. EXISTENCE ET LIEU DE CONSERVATION DE COPIES

Un certain nombre des documents conservés jusqu'en 2010 à Saintes, chez Marcel Culot, ancien trésorier de la fabrique d'église de Saintes, ont été microfilmés. Ceux-ci sont déposés au Musée de la Porte à Tubize.

B. DOCUMENTS APPARENTÉS

D'autres documents, conservés aux Archives de l'État à Louvain-la-Neuve complètent avantageusement les documents ici inventoriés :

- Les archives de l'échevinage et de la communauté de Saintes³³
- Les archives de l'échevinage d'Herbecq³⁴
- Les archives de la table des pauvres³⁵, de la paroisse et de la fabrique d'église Sainte-Renelde à Saintes³⁶

Du côté des documents conservés aux Archives de l'État à Mons, citons les archives des institutions centrales hainuyères ayant réchappé à l'incendie de mai 1940. Si celles des États de Hainaut ont malheureusement disparu³⁷, le riche inventaire analytique qu'en avait fait Léopold Devillers³⁸ permet de s'en faire une bonne idée et de combler certaines lacunes. Il conviendrait également de consulter l'inventaire sur fiches des « Archives locales » disponible en salle de lecture et les archives de la famille d'Olmen de Poederlé, anciens seigneurs de Saintes³⁹.

³² Signalons pour la forme la publication de : PRINGELS, P. & BOSMAN, A.-M., *Les chirographes de Saintes : 1308-1739. La chapelle de Sainte Renelde dans la prairie du Laubecq à Saintes*, Saintes, 2003.

³³ Voir VAN EECKENRODE, M., *Inventaire des archives de l'échevinage et de la communauté de Saintes (1308-1795)*, Bruxelles, AGR, Archives de l'État à Louvain-la-Neuve. Inventaire, 2011.

³⁴ Voir VAN EECKENRODE, M., *Inventaire des archives de l'échevinage d'Herbecq, à Saintes (1412-1596)*, Bruxelles, AGR, Archives de l'État à Louvain-la-Neuve. Inventaire, 2011.

³⁵ D'HOOP, A., *Inventaire général des archives ecclésiastiques du Brabant. Tome II : Églises paroissiales. Cures, chapelles et bénéfices. Bienfaisance*, 1914, n°3891-3892. MURET P., *Archives ecclésiastiques du Brabant. Tome I. Doyennés, paroisses, collégiales*, 1994, p. 587.

³⁶ Pour les archives de la paroisse (Ancien Régime) et de la fabrique, l'instrument de recherches suivant est à ce jour encore valide : DELPORTE, L. & CULOT, M., *Op cit.*

³⁷ GACHARD, L.-P., *Rapport sur les archives de l'État dans les provinces, adressé à Monsieur le Ministre de l'Intérieur le 1^{er} décembre 1853*, Bruxelles, 1854, p. 46-47.

³⁸ DEVILLERS, L., *Inventaire analytique des archives des États de Hainaut*, 3 vol., Mons, 1884-1906.

³⁹ THIELEMANS, M.-R., *Inventaire des archives de la famille d'Olmen de Poederlé*, Bruxelles, Archives de l'État à Mons, 1959, voir les n°850-896 et 933-1006. THIELEMANS, M.-R., *La famille d'Olmen de Poederlé et ses archives*, dans *L'intermédiaire des généalogistes*, n°68, 1957, p. 65-75.

Les Archives générales du Royaume à Bruxelles conservent également les archives de la seigneurie d'Enghien (famille d'Arenberg)⁴⁰ et celles de la famille d'Overschie de Neeryssche (intéressantes pour la seigneurie de Pont-à-Wisbecq)⁴¹.

Les nombreuses sources publiées sont également d'un grand secours pour l'historien hainuyer. Pensons ici par exemple à l'indispensable étude de M.-A. Arnould sur les dénombrements de foyers⁴² qui embrasse une bonne part de l'histoire fiscale et démographique du comté.

C. BIBLIOGRAPHIE

ARNOULD, M.-A., *Les dénombrements de foyers dans le comté de Hainaut (XIV^e-XVI^e siècles)*, Bruxelles, CRH. Collection in -4°, 1956, 771 p.

BAVAY, G., *La châtelainie de Braine-le-Comte et le bailliage du Roeulx. Quelques villages aux marges du comté*, dans *Albums de Croÿ*, IV, *Comté de Hainaut*, X, Bruxelles, 1991, p. 25-54.

BIGWOOD, G., *Les impôts généraux dans les Pays-Bas autrichiens : étude historique de législation financière*, Louvain, 1900.

BOUSMAR, E., *La diplomatie urbaine montoise et la spécificité des textes législatifs : bans de police et ordonnances (fin XIII^e-début XVI^e siècles). Une mutation, des permanences*, dans *La diplomatie urbaine en Europe au moyen âge. Actes du Congrès de la Commission internationale de diplomatie*, Gand, 25-29 août 1998, éd. W. Prévenier & T. de Hemptinne, Louvain, 2000, p. 45-79.

BRUAND, O., *Voyageurs et marchandises au temps des carolingiens : les réseaux de communication entre Loire et Meuse aux VIII^e et IX^e siècles*, Paris, Bibliothèque du moyen âge, n°20, 2002, p. 57-sv.

DELPORTE, L. & CULOT, M., *Inventaire des archives de la cure de Saintes*, Saintes, 1995 (Dossiers du Chirel de Rebecq-Tubize, Série Inventaires, n°1).

DELPORTE, L. & CULOT, M., *L'église Sainte-Renelde de Saintes*, dans *L'église Sainte-Renelde de Saintes (Histoire – Monument – Mobilier)*, Chirel-Bw, Comité Rebecq-Tubize, 1994. (Dossiers du Chirel Rebecq-Tubize, Série Dossiers n° 1), p. 13-16.

DELPORTE, L. & ROOBAERT, B., *Jean Ansel, ancien abbé de Lobbes, seigneur de la Laubecq à Saintes en 1477*, dans *Annales du Cercle d'Histoire Enghien-Brabant*, t. 2, 2001, p. 137-156.

DELPORTE, L., *A la découverte du Patrimoine... L'église Sainte-Renelde de Saintes*, dans *Le Betchard*, n° 40, juin 2009, p. 10.

DELPORTE, L., *A la découverte du Patrimoine... Le moulin à vent de Saintes*, dans *Le Betchard*, n° 41, septembre 2009, p. 11.

DELPORTE, L., *A la découverte du Patrimoine... Le Tour Sainte-Renelde de Saintes*, dans *Le Betchard*, n° 33, avril 2008, p. 10.

⁴⁰ MANGANO-LE ROY, P., *Inventaire des archives de la seigneurie d'Enghien*, Bruxelles, AGR, Inventaire n°185, 1973.

⁴¹ LEJOUR, E., *Inventaire détaillé des archives de la famille Overschie de Neeryssche*, Bruxelles, AGR, Inventaire n°149, 1963.

⁴² ARNOULD, M.-A., *Les dénombrements de foyers dans le comté de Hainaut (XIV^e-XVI^e siècles)*, Bruxelles, CRH. Collection in -4°, 1956, 771 p.

- DELPORTE, L., *Découverte importante au puits Sainte Renelde*, dans *Bulletin du Cercle d'Histoire Enghien-Brabant*, n° 6, 2000, p. 71-75.
- DELPORTE, L., *L'éclissement et la vente de la seigneurie de Bierghes (1602-1603) : un exemple intéressant de droit des fiefs*, dans *Annales du Cercle Archéologique d'Enghien*, t. 37, 2003, p. 161-177.
- DELPORTE, L., *L'habitat seigneurial dans le Pays d'Enghien : l'exemple de Bierghes et d'Oetingen*, dans *Du métier des armes à la vie de la cour, de la forteresse au château de séjour : familles et demeures aux XIV^e-XVI^e siècles. Actes du Colloque international organisé au château fort d'Ecaussinnes-Lalaing, 22, 23 et 24 mai 2003*, sous la dir. de J.-M. CAUCHIES et J. GUISET, Turnhout, 2005, p. 119-131.
- DELPORTE, L., *La grande procession ou Tour Sainte-Renelde*, dans *La vie et le culte de sainte Renelde, des origines à nos jours*, éd. L. Delporte, Tubize, 1996, p. 133-151.
- DELPORTE, L., *La paroisse de Saintes. Des origines au XIII^e siècle*, dans *L'église Sainte-Renelde de Saintes (Histoire – Monument – Mobilier)*, Chirel-Bw, Comité Rebecq-Tubize, 1994. (Dossiers du Chirel Rebecq-Tubize, Série Dossier n° 1), p. 3-12.
- DELPORTE, L., *Le char de procession de sainte Renelde*, dans *Le Betchard*, n° 41, septembre 2009, p. 11.
- DELPORTE, L., *Le puits miraculeux Sainte-Renelde*, dans *Le Betchard*, n° 40, juin 2009, p. 10.
- DELPORTE, L., *Le tableau généalogique de sainte Renelde à Saintes. Une œuvre méconnue du milieu du XVI^e siècle*, dans *Revue d'histoire religieuse du Brabant wallon*, t. 7, 1993, fasc. 4, p. 256-267.
- DELPORTE, L., *Nouvelles du Musée. Fouilles archéologiques du Puits Sainte-Renelde à Saintes : les premiers résultats*, dans *Bulletin du Cercle d'Histoire Enghien-Brabant*, n° 5, 2000, p. 67-69.
- DELPORTE, L., *Réflexions sur la dénomination et l'aspect primitif du village de Saintes*, dans *Explo. Revue trimestrielle de Tubize, Sciences et Histoire*, n°4, 1992, p. 5-10.
- DELPORTE, L., *Sainte Renelde : à l'origine de la dénomination du village de Saintes*, dans *La vie et le culte de sainte Renelde, des origines à nos jours*, éd. L. Delporte, Tubize, 1996, p.37-43.
- DELPORTE, L., *Saintes. Pierres tombales, épitaphes et monuments funéraires de l'église Sainte-Renelde*, Tubize, Publications du Musée de la Porte. Collection Patrimoine 1, 2011 (sous presse).
- DELPORTE L., *Saintes, 1173*, dans *Chartes-lois en Hainaut (XII^e-XIV^e siècle)*, éd. J.-M. Cauchies et F. Thomas, Mons, Analectes d'histoire du Hainaut, t. 9, 2005, p. 451-457.
- DELPORTE, L., *Seigneuries et habitat seigneurial : éléments structurants du paysage. Quelques exemples au Pays d'Enghien*, dans *Actes du VII^e congrès de l'Association des Cercles Francophones d'Histoire et d'Archéologie de Belgique, Congrès d'Ottignies-Louvain-la-Neuve, 26, 27 et 28 août 2004*, t. 1, p. 55-56. (résumé de la communication)
- DELPORTE, L., *Traits du régime seigneurial dans l'ancien comté de Hainaut : la seigneurie haute-justicière de Saintes à la fin de l'Ancien Régime*, Mémoire de licence inédit de l'Université catholique de Louvain, 1990.
- DELPORTE, L., *Tubize*, dans *Le Patrimoine rural du Brabant wallon*, ouvrage collectif édité à l'initiative du Centre culturel du Brabant wallon par Pierre WALGRAFFE, Court-Saint-Etienne, 1996, p. 214-221.

- DELPORTE, L., *Tubize [Clabecq, Oisquercq, Saintes, Tubize]*, dans *Histoire & Patrimoine des communes de Belgique, Brabant Wallon, Bruxelles*, 2008, pp. 226-233.
- DELPORTE, L., *Un moment exceptionnel : l'ouverture de la châsse de sainte Renelde le 19 mars 2000*, dans *Bulletin du Cercle d'Histoire Enghien-Brabant*, n° 4, 2000, p. 48-50.
- DELPORTE, L., *Un peu d'histoire... 1451, la plus ancienne mention du Tour Sainte-Renelde*, dans *Le Betchard*, n° 33, avril 2008, p. 10.
- DEVILLERS, L., *Inventaire analytique des archives des États de Hainaut*, 3 vol., Mons, 1884-1906.
- DEVILLERS, L., *Notice sur le dépôt des Archives de l'État à Mons*, Mons, 1871.
- DEVROEY, J.-P., *Le polyptique et les listes de biens de l'abbaye Saint-Pierre de Lobbes (IX^e-XI^e siècles)*, Bruxelles, CRH. Série in-8°, n°70, 1986.
- FAIDER, P., *L'avenir des études historiques et bibliographiques dans le Hainaut*, dans *Bulletin de la Classe des lettres et des sciences morales et politiques de l'Académie Royale de Belgique*, 5^e série, t. XXVI, 1940, p. 282-309.
- FAIGNOY, G., *L'occupation française à Nivelles pendant la guerre de Succession d'Autriche*, dans *Le Folklore brabançon*, 1987, 1^{ère} partie : n°253, p. 3-29 et 2^e partie : n°254, 113-160.
- FLAMMANG, V. & VAN EECKENRODE, M., *Le jardinet de Hainaut : essai de typologie et clés d'interprétation (XIV^e-XVIII^e siècles). Mises en scène d'un comté lors des inaugurations princières en Hainaut*, dans *Bulletin de la Commission royale d'Histoire*, à paraître en 2011.
- FOSSIER, R., *Polyptyques et censiers*, Turnhout, Typologie des sources du moyen âge occidental, n°28, 1978.
- GUYOTJEANNIN, O., TOCK, B.-M. & PYCKE, J., *Diplomatique médiévale*, 2^e éd., Turnhout, 1995, p. 92 (L'atelier du médiéviste, 2).
- La vie et le culte de sainte Renelde, des origines à nos jours*, éd. L. Delporte, Tubize, 1996.
- LACROIX, A., *Inventaire analytique et chronologique des archives des Chambres du clergé, de la noblesse et du Tiers État du Hainaut; accompagné de notes et d'éclaircissements*, Mons, 1852.
- LEJOUR, E., *Inventaire détaillé des archives de la famille Overschie de Neeryssche*, Bruxelles, AGR, Inventaire n°149, 1963.
- LOUANT, A., *La grande pitié des Archives de l'État à Mons*, dans *Miscellanea historica in honorem Alberti de Meyer*, t. II, Louvain-Bruelles, Université de Louvain. Recueil de travaux d'histoire et de philologie, 3^e série, fasc. 23, 1946, p. 1341-1354.
- MANGANO-LE ROY, P., *Inventaire des archives de la seigneurie d'Enghien*, Bruxelles, AGR, Inventaire n°185, 1973.
- MIGNON, J., *La construction de la chaussée Ath-Enghien-Hal (1765-1769). Contribution à l'histoire économique de la région d'Enghien à la fin de l'Ancien Régime*, dans *Association des Cercles francophones d'histoire et d'archéologie de Belgique. Congrès de Comines*, t. III, Actes, Comines, 1982, p. 329-345.
- NELIS, H., *Le chirographe en Flandre, en Brabant et aux Pays-Bas du XIV^e au XVII^e siècle*, dans *Annales de la fédération archéologique et historique de Belgique. Congrès d'Anvers*, Anvers, 1931, p. 379-393.

- PINCHART, A., *Histoire du conseil souverain de Hainaut*, Bruxelles, Mémoires couronnés de l'Académie royale de Belgique. Collection in -8° 7, 3, 1858.
- Renelde, des origines à nos jours*, éd. L. Delporte, Tubize, 1996.
- SPEECKAERT, G.P., *Saintes en Brabant, ses origines et son histoire (680-1914)*, Saintes, 1950.
- THIELEMANS, M.-R., *La famille d'Olmen de Poederlé et ses archives*, dans *L'intermédiaire des généalogistes*, n°68, 1957, p. 65-75.
- THIELEMANS, M.-R., *Inventaire des archives de la famille d'Olmen de Poederlé*, Bruxelles, Archives de l'État à Mons, 1959.
- VAN EECKENRODE, M., *Les États de Hainaut sous le règne de Philippe le Bon. 1427-1467*, Courtrai, Anciens pays et assemblées d'états, n°107, 2011.
- VERRIEST, L., *La perte des archives du Hainaut et de Tournai*, dans *Revue belge de philologie et d'Histoire*, t. XXI, 1942, p. 186-193.

VI. CONTRÔLE DE LA DESCRIPTION

La description de ce fonds a été réalisée par Marie Van Eeckenrode attachée scientifique contractuelle auprès de la Section 17 des Archives de l'État (Archives de l'État à Louvain-la-Neuve). Les opérations de classement, description et conditionnement ont été effectuées entre septembre 2010 et décembre 2010. L'introduction a été rédigée par Marie Van Eeckenrode. Le conditionnement a été réalisé par Sébastien Lemaire. Cet instrument de recherche s'appuie sur les recommandations émises par :

COPPENS, H., *De ontsluiting van archieven. Richtlijnen en aanbevelingen voor de ordening en beschrijving van archieven in het Rijksarchief*, AGR, Miscellanea Archivistica Manuale n°21, Bruxelles, 1997.

Directives relatives au contenu et à la forme d'un inventaire d'archives, Bruxelles, AGR, version de juin 2008.

PETIT, R., VAN OVERSTRAETEN, D., COPPENS, H., & NAZET, J., *Terminologie archivistique en usage aux archives de l'État en Belgique. I. Gestion des archives*, AGR, Miscellanea Archivistica Manuale n°16, Bruxelles, 1994.

VII. ANNEXE : LISTE DES SEIGNEURS DE SAINTES

Nous empruntons ici à L. Delporte sa chronologie en cours d'élaboration des seigneurs de Saintes⁴³ :

1. AVOUÉS LAÏCS DE SAINT-PIERRE À LOBBES

Liébert et Gislard de Saintes, mentionnés ensemble en 1092

Guy de Saintes, ca 1161-1162 et Gislard de Saintes, ca 1173-1192 ; il pourrait s'agir d'une seule et même personne

2. SEIGNEURS DE SAINTES

⁴³ Qui apparaît sous une forme beaucoup plus complète dans son mémoire de licence et qui a la gentillesse de nous en fournir une version corrigée et enrichie. DELPORTE, L., *Traits du régime seigneurial dans l'ancien comté de Hainaut : la seigneurie haute-justicière de Saintes à la fin de l'Ancien Régime*, Mémoire de licence inédit de l'Université catholique de Louvain, 1990, p. 139-157.

Pierre de Saintes, fin XII^e-début XIII^e siècle
Hugues de Saintes, milieu XIII^e siècle, fils du précédent
Hugues II de Saintes (?), deuxième moitié du XIII^e siècle
Hugues II ou III de Saintes, fin XIII^e-début XIV^e siècle
N. de Saintes, 1^{ère} moitié XIV^e siècle, peut-être fille du précédent
Juliane dou Bos dit Le Struve, 1^{ère} moitié XIV^e siècle
N. dou Bos dit Le Struve, 1^{ère} moitié XIV^e siècle, sœur de la précédente
Josse dou Pont dit de Saintes, milieu XIV^e siècle, fils de la précédente
Jehan dou Pont, milieu XIV^e siècle, fils du précédent
(?)
Englebert II d'Enghien-Ramerut, fin XIV^e siècle-ca 1463
Louis d'Enghien-Ramerut, 1463-fin XV^e siècle, fils du précédent
Anthoine d'Enghien-Ramerut, fin XV^e-début XVI^e siècle, fils du précédent
Anne d'Enghien-Ramerut, 1^{ère} moitié XVI^e siècle-1551, fille du précédent
Guillaume de Bouzanton, milieu XVI^e siècle, époux de la précédente
Jeanne de Bouzanton, seconde moitié de XVI^e siècle, fille du précédent
Laurent de Marbais, fin XVI^e siècle, fils de la précédente
Cécile de Bouzanton, fin XVI^e siècle, sœur du précédent
Charles de Glymes, fin XVI^e siècle-1598
Jacques de Glymes, 1598-1606, frère du précédent
Gabriel de Glymes, 1606-1612, fils du précédent
Jean de Servais, 1612-1634
Jean-Aurèle Servais, 1634-1656, fils du précédent
Hélène Robertine Van Maele dite de Malinez, 1656-1704
Catherine-Philippine Van Achelen, 1704-1719, fille de la précédente
Marie Josephe Van der Borght, 1719-1743, fille de la précédente
Catherine Ferdinande Van der Borght, 1744-1751, sœur de la précédente
Philippe Eugène Joseph d'Olmen de Poederlé, 1751-1781, cousin de la précédente
Eugène Joseph d'Olmen de Poederlé, 1781-fin de l'Ancien Régime, fils du précédent

INVENTAIRE

I. GÉNÉRALITÉS

1. Inventaire des documents déposés au greffe de Saintes par les maire et échevins le 10 septembre 1770.
1770. 1 pièce
Contenu : Les documents qui y sont décrits concernent les années 1709 à 1770.
- 2-53. Placards.
1692-1787. 26 chemises et 39 pièces
Contenu : Tous ces placards étaient conservés dans le ferme des échevins de Saintes. Cependant, une partie d'entre eux a pourtant été adressée aux échevins de la seigneurie voisine de Pont-à-Wisbecq, pourtant détachée complètement de celle de Saintes au début du XVII^e siècle.
2. 1692. 1 pièce
3. 1693. 1 pièce
4. 1694. 1 pièce
5. 1695. 1 pièce
6. 1702. 1 pièce
7. 1703. 1 pièce
8. 1704. 1 chemise
9. 1705. 1 pièce
10. 1706. 1 pièce
11. 1708. 1 pièce
12. 1715. 1 pièce
13. 1716. 1 pièce
14. 1719. 3 pièces
15. 1722. 1 pièce
16. 1732. 1 pièce
17. 1733. 1 pièce
18. 1741. 1 pièce
19. 1742. 1 chemise
20. 1743. 1 chemise
21. 1744. 1 chemise
22. 1745. 1 chemise
23. 1746. 1 chemise
24. 1747. 1 chemise
25. 1748. 1 chemise
26. 1756. 1 pièce
27. 1757. 3 pièces
28. 1758. 3 pièces
29. 1759. 3 pièces
30. 1762. 1 pièce
31. 1763. 1 pièce
32. 1764. 3 pièces

33.	1765.	1 chemise
34.	1766.	1 chemise
35.	1767.	1 chemise
36.	1768.	1 chemise
37.	1769.	1 chemise
38.	1770.	1 chemise
39.	1771.	1 chemise
40.	1772.	1 chemise
41.	1773.	1 chemise
42.	1774.	1 chemise
43.	1775.	1 chemise
44.	1776.	3 pièces
45.	1777.	2 pièces
46.	1778.	1 chemise
47.	1779.	1 chemise
48.	1781.	1 chemise
49.	1782.	1 chemise
50.	1785.	1 pièce
51.	1786.	1 chemise
52.	1787.	1 chemise
53.	Non datés.	1 chemise

II. COMPÉTENCES JUDICIAIRES

A. JURIDICTION CONTENTIEUSE

- 54-55. Recueils aux sentences et décrets.
1664-1779. 2 volumes
Contenu : Recueils factices composés d'expéditions de sentences, essentiellement prononcées par les échevins de Saintes, mais aussi parfois par ceux de la seigneurie d'Herbecq.
54. 1664 – 1715.
55. 1715 – 1779.
- 56-126. Dossiers de procès.
1564-1784. 70 chemises
Contenu : Par *dossiers de procès*, on entend l'ensemble des pièces de procédure produites dans le cadre d'une seule et même affaire judiciaire, civile ou criminelle, jugée ou non : dossiers constitués par les parties, rapports d'enquêtes, jugements, etc. Les documents relatifs à ces différentes phases de la procédure ne sont pas tous systématiquement parvenus jusqu'à nous.
Classement : Chaque article contient les pièces d'un seul procès. Les dossiers ont été classés chronologiquement, à la date de la pièce de procédure la plus ancienne présente dans le dossier. Plusieurs procès peuvent évidemment avoir été ouvert la même année.
56. 1564. 1 chemise
57. 1568. 1 chemise
58. 1645. 1 chemise
59-60. 1677. 2 chemises
59. 1677, n°1.
60. 1677, n°2.
61. 1678. 1 chemise
62. 1683. 1 chemise

63.	1684.	1 chemise
64.	1685.	1 chemise
65.	1689.	1 chemise
66.	1690-1694.	1 chemise
67.	1694.	1 chemise
68-69.	1699.	2 chemises
68.	1699, n°1.	
69.	1699, n°2.	
70-71.	1701.	2 chemises
70.	1701, n°1.	
71.	1701, n°2.	
72-74.	1702.	3 chemises
72.	1702, n°1.	
73.	1702, n°2.	
74.	1702, n°3.	
75.	1703.	1 chemise
76-77.	1704.	2 chemises
76.	1704, n°1.	
77.	1704, n°2.	
78.	1704-1705.	1 chemise
79.	1704-1709.	1 chemise
80.	1705.	1 chemise
81.	1708.	1 chemise
82-83.	1709.	2 chemises
82.	1709, n°1.	
83.	1709, n°2.	
84.	1710.	1 chemise
85-86.	1711.	2 chemises
85.	1711, n°1.	
86.	1711, n°2.	
87-88.	1712.	2 chemises
87.	1712, n°1.	
88.	1712, n°2.	
89-90.	1716.	2 chemises
89.	1716, n°1.	
90.	1716, n°2.	
91-92.	1717.	2 chemises
91.	1717, n°1.	
92.	1717, n°2.	
93.	1720.	1 chemise
94.	1725-1726.	1 chemise
95.	1732.	1 chemise
99.	1735.	1 chemise
97.	1739.	1 chemise

98-99.	1742.	2 chemises
98.	1742, n°1.	
99.	1742, n°2.	
100.	1747.	1 chemise
101.	1749.	1 chemise
102.	1754.	1 chemise
103.	1755.	1 chemise
104-105.	1756.	2 chemises
104.	1756, n°1.	
105.	1756, n°2.	
106.	1759.	1 chemise
107-108.	1780.	2 chemises
107.	1780, n°1.	
108.	1780, n°2.	
109-110.	1781.	2 chemises
109.	1781, n°1.	
110.	1781, n°2.	
111.	1782.	1 chemise
112.	1783.	1 chemise
113-116.	1784.	4 chemises
113.	1784, n°1.	
114.	1784, n°2.	
115.	1784, n°3.	
116.	1784, n°4.	
117.	1785.	1 chemise
118.	1786.	1 chemise
119.	1787.	1 chemise
120-121.	1788.	2 chemises
120.	1788, n°1.	
121.	1788, n°2.	
122-123.	1789.	2 chemises
122.	1789, n°1.	
123.	1789, n°2.	
124.	1790.	1 chemise
125-126.	1792.	2 chemises
125.	1792, n°1.	
126.	1792, n°2.	

B. JURIDICTION GRACIEUSE

1. REGISTRES

- 127-129. Registres aux œuvres de loi ou aux *embrefs* des mayeurs et échevins de Saintes.
1718-1762. 3 registres
Contenu : On appelle « œuvres de loi » l'enregistrement écrit d'actes de droit privé, en présence des parties contractantes et devant des hommes de lois pour ce mandatés. L'inscription du texte de

l'acte dans un registre spécifique se double généralement de la remise d'une expédition aux parties (souvent sous la forme d'un chirographe).

- 127. 20 juin 1718 – 20 juin 1725.
- 128. 17 sep. 1756 – 19 juin 1758.
- 129. 28 juin 1759 – 30 juil. 1762.

2. CHIROGRAPHES

Le chirographe, appelé aussi charte-partie, est une technique d'enregistrement d'actes, très utilisée par les échevinages notamment lors de l'exercice de leurs compétences de juridiction gracieuse. Sur un même morceau de parchemin, on copie plusieurs fois le texte dont on souhaite garantir l'authenticité. Entre chaque copie identique du texte, on inscrit une « devise », souvent les lettres CHI pour *chirographum*, au travers de laquelle on découpe le parchemin devant témoins. Les échevins gardent un exemplaire dans leur ferme, le ou les autres exemplaires sont remis aux parties. En cas de litige ou au moment de faire exécuter le contenu de l'acte (dans le cas d'un testament par exemple), il suffit de rapprocher les différents morceaux et de vérifier si les lettres de la devise et les textes concordent bien, afin de s'assurer que le document est bien authentique (voir la bibliographie proposée dans la description générale de ce fonds, en tête de l'instrument de recherche). Les chirographes ici décrits sont essentiellement les exemplaires destinés à être conservés dans le ferme des échevins de Saintes. En plus de toutes ces précautions, certains port(ai)ent de surcroît un sceau, comme par exemple les chirographes des 24 juin 1562, 6 octobre 1573, 9 mai 1606, 18 avril 1613, 22 juillet 1639, 3 avril 1651 ou encore du 27 mars 1662.

130-813.	Chirographes délivrés par les échevins de Saintes.	
	1308-1739.	686 pièces
130.	1308.	1 pièce
131.	1355.	1 pièce
132.	1388.	1 pièce
133.	1403.	1 pièce
134.	1404.	1 pièce
135.	1415.	1 pièce
136.	1422.	1 pièce
137-138.	1425.	2 pièces
137.	1425, n°1.	
138.	1425, n°2.	
139.	1426.	1 pièce
140-141.	1430.	2 pièces
140.	1430, n°1.	
141.	1430, n°2.	
142.	1438.	1 pièce
143.	1439.	1 pièce
144.	1442.	1 pièce
145.	1444.	1 pièce
146-147.	1446.	2 pièces
146.	1446, n°1.	

147.	1446, n°2.	
148.	1453.	1 pièce
149.	1457.	1 pièce
150.	1459.	1 pièce
151.	1468.	1 pièce
152.	1469.	1 pièce
153.	1474.	1 pièce
154-156.	1479.	3 pièces
154.	1479, n°1.	
155.	1479, n°2.	
156.	1479, n°3.	
157.	1480.	1 pièce
158.	1481.	1 pièce
159-162.	1482.	4 pièces
159.	1482, n°1.	
160.	1482, n°2.	
161.	1482, n°3.	
162.	1482, n°4.	
163-164.	1485.	2 pièces
163.	1485, n°1.	
164.	1485, n°2.	
165.	1487.	1 pièce
166.	1489.	1 pièce
167.	1492.	1 pièce
168-169.	1498.	2 pièces
168.	1498, n°1.	
169.	1498, n°2.	
170.	1503.	1 pièce
171.	1504.	1 pièce
172.	1505.	1 pièce
173.	1506.	1 pièce
174.	1507.	1 pièce
175-176.	1508.	2 pièces
175.	1508, n°1.	
176.	1508, n°2.	
177-178.	1510.	2 pièces
177.	1510, n°1.	
178.	1510, n°2.	
179.	1511.	1 pièce
180.	1512.	1 pièce
181-182.	1514.	2 pièces
181.	1514, n°1.	
182.	1514, n°2.	
183-187.	1516.	5 pièces
183.	1516, n°1.	

184.	1516, n°2.	
185.	1516, n°3.	
185.	1516, n°4.	
187.	1516, n°5.	
188-191.	1519.	4 pièces
188.	1519, n°1.	
189.	1519, n°2.	
190.	1519, n°3.	
191.	1519, n°4.	
192-193.	1520.	2 pièces
192.	1520, n°1.	
193.	1520, n°2.	
194.	1521.	1 pièce
195-198.	1522.	4 pièces
195.	1522, n°1.	
196.	1522, n°2.	
197.	1522, n°3.	
198.	1522, n°4.	
199-200.	1523.	2 pièces
199.	1523, n°1.	
200.	1523, n°2.	
201.	1524.	1 pièce
202-203.	1525.	2 pièces
202.	1525, n°1.	
203.	1525, n°2.	
204.	1528.	1 pièce
205-206.	1529.	2 pièces
205.	1529, n°1.	
206.	1529, n°2.	
207-208.	1530.	2 pièces
207.	1530, n°1.	
208.	1530, n°2.	
209.	1531.	1 pièce
210.	1532.	1 pièce
211-212.	1533.	2 pièces
211.	1533, n°1.	
212.	1533, n°2.	
213-214.	1534.	2 pièces
213.	1534, n°1.	
214.	1534, n°2.	
215-218.	1535.	4 pièces
215.	1535, n°1.	
216.	1535, n°2.	
217.	1535, n°3.	

218.	1535, n°4.	
219-223.	1536.	5 pièces
219.	1536, n°1.	
220.	1536, n°2.	
221.	1536, n°3.	
222.	1536, n°4.	
223.	1536, n°5.	
224-225.	1537.	2 pièces
224.	1537, n°1.	
225.	1537, n°2.	
226-227.	1539.	2 pièces
226.	1539, n°1.	
227.	1539, n°2.	
228.	1540.	1 pièce
229-232.	1541.	4 pièces
229.	1541, n°1.	
230.	1541, n°2.	
231.	1541, n°3.	
232.	1541, n°4.	
233.	1542.	1 pièce
234-235.	1544.	2 pièces
234.	1544, n°1.	
235.	1544, n°2.	
236-239.	1545.	4 pièces
236.	1545, n°1.	
237.	1545, n°2.	
238.	1545, n°3.	
239.	1545, n°4.	
240-248.	1546.	9 pièces
240.	1546, n°1.	
241.	1546, n°2.	
242.	1546, n°3.	
243.	1546, n°4.	
244.	1546, n°5.	
245.	1546, n°6.	
246.	1546, n°7.	
247.	1546, n°8.	
248.	1546, n°9.	
249-250.	1547.	2 pièces
249.	1547, n°1.	
250.	1547, n°2.	
251.	1548.	1 pièce
252-255.	1549.	4 pièces
252.	1549, n°1.	

253.	1549, n°2.	
254.	1549, n°3.	
255.	1549, n°4.	
256-259.	1550.	4 pièces
256.	1550, n°1.	
257.	1550, n°2.	
258.	1550, n°3.	
259.	1550, n°4.	
260.	1551.	1 pièce
261.	1552.	1 pièce
262.	1553.	1 pièce
263-264.	1554.	2 pièces
263.	1554, n°1.	
264.	1554, n°2.	
265.	1555.	1 pièce
266-270.	1556.	5 pièces
266.	1556, n°1.	
267.	1556, n°2.	
268.	1556, n°3.	
269.	1556, n°4.	
270.	1556, n°5.	
271-274.	1557.	4 pièces
271.	1557, n°1.	
272.	1557, n°2.	
273.	1557, n°3.	
274.	1557, n°4.	
275.	1558.	1 pièce
276-278.	1559.	3 pièces
276.	1559, n°1.	
277.	1559, n°2.	
278.	1559, n°3.	
279-281.	1560.	3 pièces
279.	1560, n°1.	
280.	1560, n°2.	
281.	1560, n°3.	
282-287.	1561.	6 pièces
282.	1561, n°1.	
283.	1561, n°2.	
284.	1561, n°3.	
285.	1561, n°4.	
286.	1561, n°5.	
287.	1561, n°6.	
288-291.	1562.	4 pièces
288.	1562, n°1.	
289.	1562, n°2.	

290.	1562, n°3.	
291.	1562, n°4.	
292-295.	1563.	4 pièces
292.	1563, n°1.	
293.	1563, n°2.	
294.	1563, n°3.	
295.	1563, n°4.	
296-298.	1564.	3 pièces
296.	1564, n°1.	
297.	1564, n°2.	
298.	1564, n°3.	
299-301.	1565.	3 pièces
299.	1565, n°1.	
300.	1565, n°2.	
301.	1565, n°3.	
302-303.	1566.	2 pièces
302.	1566, n°1.	
303.	1566, n°2.	
304-306.	1567.	3 pièces
304.	1567, n°1.	
305.	1567, n°2.	
306.	1567, n°3.	
307-310.	1568.	4 pièces
307.	1568, n°1.	
308.	1568, n°2.	
309.	1568, n°3.	
310.	1568, n°4.	
311.	1569.	1 pièce
312-314.	1570.	3 pièces
312.	1570, n°1.	
313.	1570, n°2.	
314.	1570, n°3.	
315-316.	1571.	2 pièces
315.	1571, n°1.	
316.	1571, n°2.	
317-318.	1572.	2 pièces
317.	1572, n°1.	
318.	1572, n°2.	
319-323.	1573.	5 pièces
319.	1573, n°1.	
320.	1573, n°2.	
321.	1573, n°3.	
322.	1573, n°4.	
323.	1573, n°5.	

324-327.	1574.	4 pièces
324.	1574, n°1.	
325.	1574, n°2.	
326.	1574, n°3.	
327.	1574, n°4.	
328-333.	1575.	6 pièces
328.	1575, n°1.	
329.	1575, n°2.	
330.	1575, n°3.	
331.	1575, n°4.	
332.	1575, n°5.	
333.	1575, n°6.	
334-336.	1577.	3 pièces
334.	1577, n°1.	
335.	1577, n°2.	
336.	1577, n°3.	
337.	1578.	1 pièce
338-339.	1580.	2 pièces
338.	1580, n°1.	
339.	1580, n°2.	
340.	1581.	1 pièce
341.	1583.	1 pièce
342.	1584.	1 pièce
343-349.	1585.	7 pièces
343.	1585, n°1.	
344.	1585, n°2.	
345.	1585, n°3.	
346.	1585, n°4.	
347.	1585, n°5.	
348.	1585, n°6.	
349.	1585, n°7.	
350-353.	1586.	4 pièces
350.	1586, n°1.	
351.	1586, n°2.	
352.	1586, n°3.	
353.	1586, n°4.	
354-355.	1587.	2 pièces
354.	1587, n°1.	
355.	1587, n°2.	
356-358.	1588.	3 pièces
356.	1588, n°1.	
357.	1588, n°2.	
358.	1588, n°3.	
359-360.	1589.	2 pièces
359.	1589, n°1.	

360.	1589, n°2.	
359-360.	1589.	2 pièces
359.	1589, n°1.	
360.	1589, n°2.	
361-363.	1590.	3 pièces
361.	1590, n°1.	
362.	1590, n°2.	
363.	1590, n°3.	
364-366.	1592.	3 pièces
364.	1592, n°1.	
365.	1592, n°2.	
366.	1592, n°3.	
367-368.	1593.	2 pièces
367.	1593, n°1.	
368.	1593, n°2.	
369-370.	1594.	2 pièces
369.	1594, n°1.	
370.	1594, n°2.	
371.	1595.	1 pièce
372-376.	1596.	5 pièces
372.	1596, n°1.	
373.	1596, n°2.	
374.	1596, n°3.	
375.	1596, n°4.	
376.	1596, n°5.	
377-378.	1597.	2 pièces
377.	1597, n°1.	
378.	1597, n°2.	
379.	1598.	1 pièce
380-385.	1599.	6 pièces
380.	1599, n°1.	
381.	1599, n°2.	
382.	1599, n°3.	
383.	1599, n°4.	
384.	1599, n°5.	
385.	1599, n°6.	
386.	1600.	1 pièce
387.	1601.	1 pièce
388-390.	1602.	3 pièces
388.	1602, n°1.	
389.	1602, n°2.	
390.	1602, n°3.	
391-392.	1603.	2 pièces
391.	1603, n°1.	

392.	1603, n°2.	
393-397.	1604.	5 pièces
393.	1604, n°1.	
394.	1604, n°2.	
395.	1604, n°3.	
396.	1604, n°4.	
397.	1604, n°5.	
398-401.	1605.	4 pièces
398.	1605, n°1.	
399.	1605, n°2.	
400.	1605, n°3.	
401.	1605, n°4.	
402-409.	1606.	8 pièces
402.	1606, n°1.	
403.	1606, n°2.	
404.	1606, n°3.	
405.	1606, n°4.	
406.	1606, n°5.	
407.	1606, n°6.	
408.	1606, n°7.	
409.	1606, n°8.	
410-414.	1607.	5 pièces
410.	1607, n°1.	
410.	1607, n°2.	
410.	1607, n°3.	
410.	1607, n°4.	
414.	1607, n°5.	
415-419.	1608.	5 pièces
415.	1608, n°1.	
416.	1608, n°2.	
417.	1608, n°3.	
418.	1608, n°4.	
419.	1608, n°5.	
420-423.	1609.	4 pièces
420.	1609, n°1.	
421.	1609, n°2.	
422.	1609, n°3.	
423.	1609, n°4.	
424-431.	1610.	8 pièces
424.	1610, n°1.	
425.	1610, n°2.	
426.	1610, n°3.	
427.	1610, n°4.	
428.	1610, n°5.	
429.	1610, n°6.	

430.	1610, n°7.	
431.	1610, n°8.	
432-436.	1611.	5 pièces
432.	1611, n°1.	
433.	1611, n°2.	
434.	1611, n°3.	
435.	1611, n°4.	
436.	1611, n°5.	
437-447.	1612.	11 pièces
437.	1612, n°1.	
438.	1612, n°2.	
439.	1612, n°3.	
440.	1612, n°4.	
441.	1612, n°5.	
442.	1612, n°6.	
443.	1612, n°7.	
444.	1612, n°8.	
445.	1612, n°9.	
446.	1612, n°10.	
447.	1612, n°11.	
448.	1613.	1 pièce
449-455.	1614.	7 pièces
449.	1614, n°1.	
450.	1614, n°2.	
451.	1614, n°3.	
452.	1614, n°4.	
453.	1614, n°5.	
454.	1614, n°6.	
455.	1614, n°7.	
456-457.	1615.	2 pièces
456.	1615, n°1.	
457.	1615, n°2.	
458-462.	1616.	5 pièces
458.	1616, n°1.	
459.	1616, n°2.	
460.	1616, n°3.	
461.	1616, n°4.	
462.	1616, n°5.	
463-468.	1617.	6 pièces
463.	1617, n°1.	
464.	1617, n°2.	
465.	1617, n°3.	
466.	1617, n°4.	
467.	1617, n°5.	
468.	1617, n°6.	

469-477.	1618.	9 pièces
469.	1618, n°1.	
470.	1618, n°2.	
471.	1618, n°3.	
472.	1618, n°4.	
473.	1618, n°5.	
474.	1618, n°6.	
475.	1618, n°7.	
476.	1618, n°8.	
477.	1618, n°9.	
478-479.	1619.	2 pièces
478.	1619, n°1.	
479.	1619, n°2.	
480-489.	1620.	10 pièces
480.	1620, n°1.	
480.	1620, n°2.	
480.	1620, n°3.	
480.	1620, n°4.	
480.	1620, n°5.	
480.	1620, n°6.	
480.	1620, n°7.	
480.	1620, n°8.	
480.	1620, n°9.	
489.	1620, n°10.	
490-495.	1621.	6 pièces
490.	1621, n°1.	
490.	1621, n°2.	
490.	1621, n°3.	
490.	1621, n°4.	
490.	1621, n°5.	
495.	1621, n°6.	
496-501.	1622.	6 pièces
496.	1622, n°1.	
497.	1622, n°2.	
498.	1622, n°3.	
499.	1622, n°4.	
500.	1622, n°5.	
501.	1622, n°6.	
502-507.	1623.	6 pièces
502.	1623, n°1.	
503.	1623, n°2.	
504.	1623, n°3.	
505.	1623, n°4.	
506.	1623, n°5.	
507.	1623, n°6.	
508-511.	1624.	4 pièces

508.	1624, n°1.	
509.	1624, n°2.	
510.	1624, n°3.	
511.	1624, n°4.	
512-517.	1625.	6 pièces
512.	1625, n°1.	
513.	1625, n°2.	
514.	1625, n°3.	
515.	1625, n°4.	
516.	1625, n°5.	
517.	1625, n°6.	
518-519.	1627.	2 pièces
518.	1627, n°1.	
519.	1627, n°2.	
520-524.	1628.	5 pièces
520.	1628, n°1.	
521.	1628, n°2.	
522.	1628, n°3.	
523.	1628, n°4.	
524.	1628, n°5.	
525-533.	1629.	9 pièces
525.	1629, n°1.	
526.	1629, n°2.	
527.	1629, n°3.	
528.	1629, n°4.	
529.	1629, n°5.	
530.	1629, n°6.	
531.	1629, n°7.	
532.	1629, n°8.	
533.	1629, n°9.	
534-538.	1630.	5 pièces
534.	1630, n°1.	
535.	1630, n°2.	
536.	1630, n°3.	
537.	1630, n°4.	
538.	1630, n°5.	
539-540.	1631.	2 pièces
539.	1631, n°1.	
540.	1631, n°2.	
541-544.	1632.	4 pièces
541.	1632, n°1.	
542.	1632, n°2.	
543.	1632, n°3.	
544.	1632, n°4.	
545-548.	1633.	4 pièces

545.	1633, n°1.	
545.	1633, n°2.	
545.	1633, n°3.	
548.	1633, n°4.	
549-558.	1634.	10 pièces
549.	1634, n°1.	
550.	1634, n°2.	
551.	1634, n°3.	
552.	1634, n°4.	
553.	1634, n°5.	
554.	1634, n°6.	
555.	1634, n°7.	
556.	1634, n°8.	
557.	1634, n°9.	
558.	1634, n°10.	
559.	1635.	1 pièce
560-566.	1636.	7 pièces
560.	1636, n°1.	
561.	1636, n°2.	
562.	1636, n°3.	
563.	1636, n°4.	
564.	1636, n°5.	
565.	1636, n°6.	
566.	1636, n°7.	
567-573.	1637.	7 pièces
567.	1637, n°1.	
568.	1637, n°2.	
569.	1637, n°3.	
570.	1637, n°4.	
571.	1637, n°5.	
572.	1637, n°6.	
573.	1637, n°7.	
574-583.	1638.	10 pièces
574.	1638, n°1.	
575.	1638, n°2.	
576.	1638, n°3.	
577.	1638, n°4.	
578.	1638, n°5.	
579.	1638, n°6.	
580.	1638, n°7.	
581.	1638, n°8.	
582.	1638, n°9.	
583.	1638, n°10.	
584-599.	1639.	16 pièces
584.	1639, n°1.	
585.	1639, n°2.	

586.	1639, n°3.	
587.	1639, n°4.	
588.	1639, n°5.	
589.	1639, n°6.	
590.	1639, n°7.	
591.	1639, n°8.	
592.	1639, n°9.	
593.	1639, n°10.	
594.	1639, n°11.	
595.	1639, n°12.	
596.	1639, n°13.	
597.	1639, n°14.	
598.	1639, n°15.	
599.	1639, n°16.	
600-604.	1640.	5 pièces
600.	1640, n°1.	
601.	1640, n°2.	
602.	1640, n°3.	
603.	1640, n°4.	
604.	1640, n°5.	
605-607.	1641.	3 pièces
605.	1641, n°1.	
606.	1641, n°2.	
607.	1641, n°3.	
608-622.	1642.	15 pièces
608.	1642, n°1.	
609.	1642, n°2.	
610.	1642, n°3.	
611.	1642, n°4.	
612.	1642, n°5.	
613.	1642, n°6.	
614.	1642, n°7.	
615.	1642, n°8.	
616.	1642, n°9.	
617.	1642, n°10.	
618.	1642, n°11.	
619.	1642, n°12.	
620.	1642, n°13.	
621.	1642, n°14.	
622.	1642, n°15.	
623-630.	1643.	8 pièces
623.	1643, n°1.	
624.	1643, n°2.	
625.	1643, n°3.	
626.	1643, n°4.	
627.	1643, n°5.	

628.	1643, n°6.	
629.	1643, n°7.	
630.	1643, n°8.	
631-633.	1644.	3 pièces
631.	1644, n°1.	
632.	1644, n°2.	
633.	1644, n°3.	
634-637.	1645.	4 pièces
634.	1645, n°1.	
635.	1645, n°2.	
636.	1645, n°3.	
637.	1645, n°4.	
638.	1646.	1 pièce
639-648.	1647.	10 pièces
639.	1647, n°1.	
640.	1647, n°2.	
641.	1647, n°3.	
642.	1647, n°4.	
643.	1647, n°5.	
644.	1647, n°6.	
645.	1647, n°7.	
646.	1647, n°8.	
647.	1647, n°9.	
648.	1647, n°10.	
649-651.	1649.	3 pièces
649.	1649, n°1.	
650.	1649, n°2.	
651.	1649, n°3.	
652-654.	1650.	3 pièces
652.	1650, n1.	
653.	1650, n°2.	
654.	1650, n°3.	
655-658.	1651.	4 pièces
655.	1651, n°1.	
656.	1651, n°2.	
657.	1651, n°3.	
658.	1651, n°4.	
659-660.	1653.	2 pièces
659.	1653, n°1.	
660.	1653, n°2.	
661.	1654.	1 pièce
662-664.	1655.	3 pièces
662.	1655, n°1.	
663.	1655, n°2.	
664.	1655, n°3.	

665.	1656.	1 pièce
666-669.	1657.	4 pièces
666.	1657, n°1.	
667.	1657, n°2.	
668.	1657, n°3.	
669.	1657, n°4.	
670-673.	1658.	4 pièces
670.	1658, n°1.	
671.	1658, n°2.	
672.	1658, n°3.	
673.	1658, n°4.	
674-677.	1660.	4 pièces
674.	1660, n°1.	
675.	1660, n°2.	
676.	1660, n°3.	
677.	1660, n°4.	
678-684.	1661.	7 pièces
678.	1661, n°1.	
679.	1661, n°2.	
680.	1661, n°3.	
681.	1661, n°4.	
682.	1661, n°5.	
683.	1661, n°6.	
684.	1661, n°7.	
685-698.	1662.	14 pièces
685.	1662, n°1.	
686.	1662, n°2.	
687.	1662, n°3.	
688.	1662, n°4.	
689.	1662, n°5.	
690.	1662, n°6.	
691.	1662, n°7.	
692.	1662, n°8.	
693.	1662, n°9.	
694.	1662, n°10.	
695.	1662, n°11.	
696.	1662, n°12.	
697.	1662, n°13.	
698.	1662, n°14.	
699-704.	1663.	6 pièces
699.	1663, n°1.	
700.	1663, n°2.	
701.	1663, n°3.	
702.	1663, n°4.	
703.	1663, n°5.	
704.	1663, n°6.	

705-721.	1664.	17 pièces
705.	1664, n°1.	
706.	1664, n°2.	
707.	1664, n°3.	
708.	1664, n°4.	
709.	1664, n°5.	
710.	1664, n°6.	
711.	1664, n°7.	
712.	1664, n°8.	
713.	1664, n°9.	
714.	1664, n°10.	
715.	1664, n°11.	
716.	1664, n°12.	
717.	1664, n°13.	
718.	1664, n°14.	
719.	1664, n°15.	
720.	1664, n°16.	
721.	1664, n°17.	
722-727.	1665.	6 pièces
722.	1665, n°1.	
723.	1665, n°2.	
724.	1665, n°3.	
725.	1665, n°4.	
726.	1665, n°5.	
727.	1665, n°6.	
728-731.	1666.	4 pièces
728.	1666, n°1.	
729.	1666, n°2.	
730.	1666, n°3.	
731.	1666, n°4.	
732.	1667.	1 pièce
733-734.	1668.	2 pièces
733.	1668, n°1.	
734.	1668, n°2.	
735.	1669.	1 pièce
736-738.	1671.	3 pièces
736.	1671, n°1.	
737.	1671, n°2.	
738.	1671, n°3.	
739.	1672.	1 pièce
740.	1673.	1 pièce
741-742.	1675.	2 pièces
741.	1675, n°1.	
742.	1675, n°2.	
743.	1677.	1 pièce
744-745.	1678.	2 pièces

744.	1678, n°1.	
745.	1678, n°2.	
746-754.	1679.	9 pièces
746.	1679, n°1.	
747.	1679, n°2.	
748.	1679, n°3.	
749.	1679, n°4.	
750.	1679, n°5.	
751.	1679, n°6.	
752.	1679, n°7.	
753.	1679, n°8.	
754.	1679, n°9.	
755-756.	1680.	2 pièces
755.	1680, n°1.	
756.	1680, n°2.	
757-761.	1681.	5 pièces
757.	1681, n°1.	
758.	1681, n°2.	
759.	1681, n°3.	
760.	1681, n°4.	
761.	1681, n°5.	
762.	1682.	1 pièce
763-767.	1683.	5 pièces
763.	1683, n°1.	
764.	1683, n°2.	
765.	1683, n°3.	
766.	1683, n°4.	
767.	1683, n°5.	
768.	1684.	1 pièce
769-771.	1685.	3 pièces
769.	1685, n°1.	
770.	1685, n°2.	
771.	1685, n°3.	
772.	1686.	1 pièce
773-775.	1688.	3 pièces
773.	1688, n°1.	
774.	1688, n°2.	
775.	1688, n°3.	
776.	1689.	1 pièce
777-778.	1690.	2 pièces
777.	1690, n°1.	
778.	1690, n°2.	
779.	1692.	1 pièce
780.	1693.	1 pièce
781-782.	1695.	2 pièces

781.	1695, n°1.	
782.	1695, n°2.	
783-785.	1698.	3 pièces
783.	1698, n°1.	
784.	1698, n°2.	
785.	1698, n°3.	
786.	1700.	1 pièce
787-788.	1703.	2 pièces
787.	1703, n°1.	
788.	1703, n°2.	
789.	1706.	1 pièce
790.	1707.	1 pièce
791.	1710.	1 pièce
792.	1711.	1 pièce
793-795.	1712.	3 pièces
793.	1712, n°1.	
794.	1712, n°2.	
795.	1712, n°3.	
796.	1714.	1 pièce
797.	1715.	1 pièce
798-799.	1717.	2 pièces
798.	1717, n°1.	
799.	1717, n°2.	
800.	1722.	1 pièce
801.	1723.	1 pièce
802-803.	1724.	2 pièces
802.	1724, n°1.	
803.	1724, n°2.	
804.	1729.	1 pièce
805.	1734.	1 pièce
806-808.	1739.	3 pièces
806.	1739, n°1.	
807.	1739, n°2.	
808.	1739, n°3.	
809-813.	Sans date.	5 pièces
809.	Sans date, n°1.	
810.	Sans date, n°2.	
811.	Sans date, n°3.	
812.	Sans date, n°4.	
813.	Sans date, n°5.	
814-820.	Chirographes délivrés par les échevins de Pont-à-Wisbecq. 1483-1603.	7 pièces
<i>Contenu</i> : A cette époque, Pont-à-Wisbecq ne dispose pas d'un échevinage propre mais a recours aux échevins de Saintes. Dans les chirographes ici décrits, ceux-ci s'intitulent pourtant « échevins du Pont-à-Wisbecq ».		

	814.	1483.	1 pièce
	815.	1519.	1 pièce
	816.	1585.	1 pièce
	817-819.	1602.	3 pièces
	817.	1602, n°1.	
	818.	1602, n°2.	
	819.	1602, n°3.	
	820.	1603.	1 pièce
821.	Chirographe délivré par les échevins de la seigneurie foncière de l'abbaye de Lobbes à Saintes.		
	1548.		1 pièce
822.	Chirographe délivré par les échevins de Braine-le-Château.		
	1619.		1 pièce
823.	Chirographe délivré par les hommes de fief du comté de Hainaut.		
	1627.		1 pièce
824.	Chirographe délivré par les échevins de Quenast.		
	1640.		1 pièce
825.	Chirographe délivré par les échevins de Bierghes.		
	1684.		1 pièce

3. EXPÉDITIONS

826-835.	Recueils factices de copies d'œuvres de loi passées devant les mayeur et échevins de Saintes.		
	1639-1788.		10 volumes
	826.	29 jan. 1639 – 2 juil. 1679.	
	827.	18 jan. 1680 – 3 août 1714.	
	828.	7 fév. 1715 – 24 déc. 1738.	
	829.	30 mars 1740 – 28 nov. 1754.	
	830.	31 déc. 1755 – 22 déc. 1764.	
	831.	12 jan. 1765 – 14 nov. 1772.	
	832.	7 jan. 1773 – 14 déc. 1779.	
	833.	22 jan. 1780 – 23 nov. 1782.	
	834.	20 jan. 1783 – 8 jan. 1785.	
	835.	19 mars 1785 – 16 oct. 1788.	
836-1009.	Copies d'actes enregistrés par les mayeur et échevins de Saintes.		
	1658-1794.		174 chemises
	836.	1658.	1 chemise
	837.	1666.	1 chemise
	838.	1687.	1 chemise
	839.	1695.	1 chemise
	840.	1692.	1 chemise
	841.	1708.	1 chemise
	842.	1713.	1 chemise
	843.	1715.	1 chemise
	844.	1740.	1 chemise

845.	1780.	1 chemise
846.	1780-1782.	1 chemise
847.	1782.	1 chemise
848-854.	1786.	7 chemises
848.	1786, n°1.	
849.	1786, n°2.	
850.	1786, n°3.	
851.	1786, n°4.	
852.	1786, n°5.	
853.	1786, n°6.	
854.	1786, n°7.	
855.	1787.	1 chemise
856-857.	1788.	2 chemises
856.	1788, n°1.	
857.	1788, n°2.	
858-877.	1789.	20 chemises
858.	1789, n°1.	
859.	1789, n°2.	
860.	1789, n°3.	
861.	1789, n°4.	
862.	1789, n°5.	
863.	1789, n°6.	
864.	1789, n°7.	
865.	1789, n°8.	
866.	1789, n°9.	
867.	1789, n°10.	
868.	1789, n°11.	
869.	1789, n°12.	
870.	1789, n°13.	
871.	1789, n°14.	
872.	1789, n°15.	
873.	1789, n°16.	
874.	1789, n°17.	
875.	1789, n°18.	
876.	1789, n°19.	
877.	1789, n°20.	
878-909.	1790.	32 chemises
878.	1790, n°1.	
879.	1790, n°2.	
880.	1790, n°3.	
881.	1790, n°4.	
882.	1790, n°5.	
883.	1790, n°6.	
884.	1790, n°7.	
885.	1790, n°8.	
886.	1790, n°9.	

887.	1790, n°10.
888.	1790, n°11.
889.	1790, n°12.
890.	1790, n°13.
891.	1790, n°14.
892.	1790, n°15.
893.	1790, n°16.
894.	1790, n°17.
895.	1790, n°18.
896.	1790, n°19.
897.	1790, n°20.
898.	1790, n°21.
899.	1790, n°22.
900.	1790, n°23.
901.	1790, n°24.
902.	1790, n°25.
903.	1790, n°26.
904.	1790, n°27.
905.	1790, n°28.
906.	1790, n°29.
907.	1790, n°30.
908.	1790, n°31.
909.	1790, n°32.
910-934.	1791.
910.	1791, n°1.
911.	1791, n°2.
912.	1791, n°3.
913.	1791, n°4.
914.	1791, n°5.
915.	1791, n°6.
916.	1791, n°7.
917.	1791, n°8.
918.	1791, n°9.
919.	1791, n°10.
920.	1791, n°11.
921.	1791, n°12.
922.	1791, n°13.
923.	1791, n°14.
924.	1791, n°15.
925.	1791, n°16.
926.	1791, n°17.
927.	1791, n°18.
928.	1791, n°19.
929.	1791, n°20.
930.	1791, n°21.
931.	1791, n°22.
932.	1791, n°23.
933.	1791, n°24.

25 chemises

934.	1791, n°25.	
935-955.	1792.	21 chemises
935.	1792, n°1.	
936.	1792, n°2.	
937.	1792, n°3.	
938.	1792, n°4.	
939.	1792, n°5.	
940.	1792, n°6.	
941.	1792, n°7.	
942.	1792, n°8.	
943.	1792, n°9.	
944.	1792, n°10.	
945.	1792, n°11.	
946.	1792, n°12.	
947.	1792, n°13.	
948.	1792, n°14.	
949.	1792, n°15.	
950.	1792, n°16.	
951.	1792, n°17.	
952.	1792, n°18.	
953.	1792, n°19.	
954.	1792, n°20.	
955.	1792, n°21.	
956-974.	1793.	19 chemises
956.	1793, n°1.	
957.	1793, n°2.	
958.	1793, n°3.	
959.	1793, n°4.	
960.	1793, n°5.	
961.	1793, n°6.	
962.	1793, n°7.	
963.	1793, n°8.	
964.	1793, n°9.	
965.	1793, n°10.	
966.	1793, n°11.	
967.	1793, n°12.	
968.	1793, n°13.	
969.	1793, n°14.	
970.	1793, n°15.	
971.	1793, n°16.	
972.	1793, n°17.	
973.	1793, n°18.	
974.	1793, n°19.	
975-1009.	1794.	35 chemises
975.	1794, n°1.	
976.	1794, n°2.	
977.	1794, n°3.	

978.	1794, n°4.
979.	1794, n°5.
980.	1794, n°6.
981.	1794, n°7.
982.	1794, n°8.
983.	1794, n°9.
984.	1794, n°10.
985.	1794, n°11.
986.	1794, n°12.
987.	1794, n°13.
988.	1794, n°14.
988.	1794, n°15.
990.	1794, n°16.
991.	1794, n°17.
992.	1794, n°18.
993.	1794, n°19.
994.	1794, n°20.
995.	1794, n°21.
996.	1794, n°22.
997.	1794, n°23.
998.	1794, n°24.
999.	1794, n°25.
1000.	1794, n°26.
1001.	1794, n°27.
1002.	1794, n°28.
1003.	1794, n°29.
1004.	1794, n°30.
1005.	1794, n°31.
1006.	1794, n°32.
1007.	1794, n°33.
1008.	1794, n°34.
1009.	1794, n°35.

III. COMPÉTENCES ADMINISTRATIVES

A. RELATION AVEC LES AUTORITÉS SUPÉRIEURES

1010-1028. Missives envoyées par le châtelain de Braine-le-Comte.

1669-1787.	9 chemises et 17 pièces
1010. 1669.	1 pièce
1011. 1671.	1 chemise
1012. 1672.	1 chemise
1013. 1673.	3 pièces
1014. 1674.	1 chemise
1015. 1675.	2 pièces
1016. 1677.	3 pièces
1017. 1682.	2 pièces
1018. 1683.	2 pièces
1019. 1699.	1 pièce

1020.	1703.	1 pièce
1021.	1742.	1 pièce
1022.	1758.	1 chemise
1023.	1759.	1 chemise
1024.	1760.	1 chemise
1025.	1761.	1 chemise
1026.	1768.	1 pièce
1027.	1786.	1 chemise
1028.	1787.	1 chemise

B. GESTION FINANCIÈRE

1. RECENSEMENTS ET DÉNOMBREMENTS

1029. Recensement des habitants du village de Saintes et de Pont-à-Wisbecq pour l'année 1709.
1709. 1 volume
Contenu : ce registre, utilisé tête-bêche, contient également un relevé des *dépouilles* constatées sur les champs de Saintes pour les années 1709-1716, voir infra.
- 1030-1033. Dénombrements des chevaux et vaches à Saintes et Pont-à-Wisbecq.
1669-1707. 1 chemise et 4 pièces
1030. 1669. 1 pièce
1031. 1672-1713. 1 chemise
1032. 1694. 1 pièce
1033. 1707. 2 pièces
Contenu : Contient un relevé pour le mois de mars et un relevé pour le mois de septembre.

2. IMPÔTS

Il convient de distinguer les impôts personnels (taille) des impôts fonciers (vingtièmes, feux et cheminées) et des impôts de consommation. Pour chaque type d'impôt, on conserve principalement trois types de documents sériels :

- l'assiette, c'est-à-dire le rôle de l'impôt, la façon dont il va être réparti entre les contribuables,
- le chassereau qui, dans ce cas précis, désigne le document dans lequel est noté le détail de ce qu'a payé chaque contribuable du village,
- le compte, récapitulant les sommes perçues et les dépenses engendrées par leur perception, dans le chef du *compteur* et dans celui du magistrat.

a. Taille

- 1034-1043. Assiette assises par les mayeur et échevins du village de Saintes.
1646-1763. 10 pièces
1034. Assiette rendue en 1646.
1035. Assiette rendue en 1664.
1036. Assiette rendue en 1667.
1037. Assiette rendue en 1680.
1038. Assiette rendue en 1709
1039. Assiette rendue en 1715.
1040. Assiette rendue en 1747.

- 1041. Assiette rendue en 1750.
- 1042. Assiette rendue en 1752.
- 1043. Assiette rendue en 1763.

1044-1052. Chassereaux.

1668-1712.

9 pièces

- 1044. 1668.
- 1045. 1674.
- 1046. 1675.
- 1047. 1690.
- 1048. 1696.
- 1049. 1703.
- 1050. 1705.

1051-1052. 1712.

- 1051. 1712, n°1.
- 1052. 1712, n°2.

1053-1082. Comptes rendus aux mayer et échevins de la communauté et village de Saintes

1661-1753.

30 pièces

- 1053. Compte de l'aide accordée en 1543.
- 1054. Compte de la taille de 1661, rendu en 1664.
- 1055. Compte de la taille de 1664, rendu en 1666.
- 1056. Compte de la taille de 1671, rendu en 1672.
- 1057. Compte de la taille de 1671, rendu en 1675.
- 1058. Compte de la taille de 1674, rendu en 1675.
- 1059. Compte de la taille de 1680, rendu en 1688.
- 1060. Compte de la taille de 1688, rendu en 1689.
- 1061. Compte de la taille de 1690, rendu en 1691.
- 1062. Compte de la taille de 1690, rendu en 1693.
- 1063. Compte rendu en 1693.
Contenu : Incomplet.
- 1064. Compte rendu en 1694.
Contenu : Incomplet.
- 1065. Compte de la taille de 1693, rendu en 1695.
- 1066. Compte de la taille de 1694, rendu en 1695.
- 1067. Compte de la taille de 1694, rendu en 1696.
- 1068. Compte rendu en 1697.
- 1069. Compte de la taille de 1700, rendu en 1703.
- 1070. Compte de la taille de 1702, rendu en 1705.
- 1071. Compte de la taille de 1705, rendu en 1707.
- 1072. Compte de la taille de 1706, rendu en 1709.
- 1073. Compte de la taille de 1707, rendu en 1709.
- 1074. Compte de la taille de 1704, rendu en 1711.
- 1075. Compte de la taille de 1712, rendu en 1714.
- 1076. Compte rendu en 1719.
- 1077. Compte de la taille de 1725, rendu en 1731.
- 1078. Compte de la taille de 1734, rendu en 1736.
- 1079. Compte de la taille de 1745, rendu en 1747.
- 1080. Compte de la taille de 1750, rendu en 1751.

1081. Compte de la taille de 1750, rendu en 1752.

1082. Compte de la taille de 1753, rendu en 1756.

1083-1122. Correspondance et *billets* envoyés par les États de Hainaut, dans le cadre de la levée de la part contributive à l'impôt du village de Saintes et de Pont-à-Wisbecq.
1668-1776. 40 chemises

Contenu : Les *billets*, appelés aussi *lettres d'envoi* ou *brevets* sont des formulaires brefs par lesquels les États de Hainaut, ou leurs intermédiaires, communiquent à chaque entité le montant de leurs cotisations respectives.

1083. 1668.

1084. 1672.

1085. 1673.

1086. 1674.

1087. 1675.

1088. 1676.

1089. 1677.

1090. 1678.

1091. 1680.

1092. 1682.

1093. 1683.

1094. 1684.

1095. 1686.

1096. 1687.

1097. 1689.

1098. 1690.

1099. 1691.

1100. 1692.

1101. 1694.

1102. 1695.

1103. 1696.

1104. 1697.

1105. 1699.

1106. 1700.

1107. 1701.

1108. 1702.

1109. 1703.

1110. 1704.

1111. 1705.

1112. 1706.

1113. 1707.

1114. 1708.

1115. 1710.

1116. 1732.

1117. 1747.

1118. 1752.

1119. 1754.

1120. 1757.

1121. 1759.

1122. 1776.

- | | | |
|-------|--|---------|
| 1123. | Montant de la part du village de Saintes dans la taille de 1694.
1695. | 1 pièce |
| 1124. | Rectification des erreurs intervenues dans la perception de la taille de 1696.
[1696]. | 1 pièce |
| 1125. | Déclaration de réalisation de l'assiette de la taille de 1702.
1702. | 1 pièce |
| 1126. | État des comptes de Pierre Mahier, collecteur, pour la taille des années 1712 et
1713.
1719. | 1 pièce |
| 1127. | Retard de paiement du baron d'Overchies pour les tailles des années 1690 à 1719.
[1719]. | 1 pièce |

b. Vingtièmes, feux et cheminées

(1) Assiettes

Les différentes communautés d'habitants sont tenues de dresser annuellement des *cahiers*, sorte de cadastres, reprenant tous leurs biens immeubles ; et ce jusqu'en 1604, année où ces listes sont figées (mais dans certains cas, comme à Saintes, on continue d'établir annuellement ces assiettes au-delà de cette date). Très peu d'ajustements y seront faits, malgré les nombreuses tentatives des différentes autorités.

(a) Vingtièmes

A Saintes, les *quoÿers* ou assiettes des vingtièmes, dressent la liste de tous les biens immeubles *feodaux*, *terres*, *seigneuries*, *bois*, *pretz*, *pastures*, *viviers*, *mainfermes*, *pescherries* et *aultrement* des terres et seigneuries de Saintes et de Pont-à-Wisbecq. Le préambule du cahier de 1604 précise sur quelle base légale l'impôt sera réparti et prélevé, en donnant la date à laquelle une somme déterminée a été consentie par les États de Hainaut pour une affectation précise. Ce cahier est divisé en plusieurs chapitres : les revenus tirés des terrains communaux ou *waressaix* (pour *warichet*), les maisons occupées par leurs propriétaires, les héritages occupés par des personnes dites *sans maison*, les maisons de moins d'un bonnier mises en location et enfin, tous les autres biens mis à ferme. Chaque rubrique donne le nom de la personne détenant ou jouissant du bien, la superficie de celui-ci et le montant à payer. Par la suite, ces cahiers ou *chassereaux* ne seront plus que des mises à jour de l'étalon de 1604. Les mayeurs et échevins de Saintes et Pont-à-Wisbecq le renouvellent *le plus équitablement possible* et déclarent ne pas avoir omis d'ajouter les héritages que ne recenserait pas le cahier de 1604.

- | | | |
|------------|---|----------|
| 1128-1135. | Cahiers des vingtièmes pour les terres et seigneuries de Saintes et Pont-à-Wisbecq.
1604-1665. | 9 pièces |
| 1128. | Copie du cahier établi en 1604.
<i>Contenu</i> : Copie collationnée et approuvée par les hommes de fief du comté de Hainaut en 1663. | 1 pièce |
| 1129. | Cahier non daté : entre 1604 et 1628. | 1 pièce |

1130.	1628.	1 pièce
1131.	1655.	1 pièce
1132.	1665.	2 pièces
<i>Contenu</i> : Contient deux copies de ce cahier		
1133.	1674.	1 pièce
1134.	1738.	1 pièce
1135.	1775.	1 pièce

(b) Feux

Occasionnelle au XV^e siècle, la taxe sur les feux devient permanente à partir du dénombrement de 1535. Selon A. Lacroix et G. Bigwood, les fonds récoltés serviraient essentiellement au logement des troupes.

1136-1138.	Cahiers des tailles et assiettes sur les feux des terre et seigneurie de Saintes.	
1665-1703.		3 pièces
1136.	1665.	
1137.	1666-1667	
1138.	1703.	

(c) Cheminées

1139-1141.	Cahiers des cheminées, des terre et seigneurie de Saintes, Pont-à-Wisbecq et Herbecq.	
1607-1659.		3 pièces
1139.	1607.	
1140.	1637.	
1141.	1659.	

(d) Vingtièmes, feux et cheminées

Les assiettes des vingtièmes, feux et cheminées passent en revue l'ensemble des « chefs de famille » du lieu et donnent pour chaque impôt l'ensemble des sommes à payer par chacun d'eux. A la fin du cahier, les mayeurs et échevins détaillent la somme qui sera prélevée impôt par impôt, comparent le montant global avec le montant dû aux États de Hainaut et à verser au *comptoiriste* de Hal à partir de 1710. Ils déduisent enfin les différents frais occasionnés par l'établissement de l'assiette.

1142-1161.	Assiettes des vingtièmes, feux et cheminées pour la communauté de Saintes et de Pont-à-Wisbecq.	
1735-1789.		18 pièces
1142.	1735.	
1143.	1746.	
1144.	1747.	
1145.	1749.	
1146.	1752.	
1147.	1753.	
1148.	1754.	
1149.	1757.	
1150.	1762.	
1151.	1763.	

1152. 1765.
 1153. 1766.
 1154. 1768.
 1155. 1772.
 1156. 1775.
 1157. 1781.
 1158. 1783.
 1159. 1784.
 1160. 1785.
 1161. 1789.

1162. Document concernant le mode d'établissement de l'assiette de l'impôt servant à payer les arriérés des vingtièmes et cheminées des années 1694-1700.
 1702. 1 pièce

(2) *Comptes*

(a) Comptes des vingtièmes, cheminées et feux, et autres impôts personnels

- 1163-1188. Comptes des vingtièmes et cheminées.
 1659-1728. 26 pièces
1163. Compte pour les années 1659 et 1660, rendu en 1662.
 1164. Compte pour les années 1660 et 1661, rendu en 1663.
 1165. Compte pour l'année 1662, rendu en 1664.
 1166. Compte pour les années 1663 et 1664, rendu en 1665.
 1167. Compte pour les années 1667 et 1668, rendu en 1668.
 1168. Compte pour les années 1667 et 1668, rendu en 1669.
 1169. Compte pour l'année 1668, rendu en 1669.
 1170. Compte pour l'année 1669, rendu en 1671.
 1171. Compte pour les années 1670 et 1671, rendu en 1672.
 1172. Compte pour l'année 1673, rendu en 1674.
Contenu : Ce document constitue également le compte de l'impôt sur les chevaux et les bovins.
1173. Compte pour les années 1676 et 1677, rendu en 1678.
Contenu : Ce document constitue également le compte de l'impôt sur les bestiaux, vin, bière, brandevin, sel, tabac et autres impôts de *consomption*.
1174. Compte pour les années 1680, 1681 et 1682, rendu en 1684.
 1175. Compte pour l'année 1689, rendu en 1691.
Contenu : Ce document constitue également le compte des feux.
1176. Compte pour les années 1690 et 1691, rendu en 1692.
Contenu : Ce document constitue également le compte des feux.
1177. Compte pour l'année 1693, rendu en 1695.
 1178. Compte pour l'année 1694, rendu en 1699.
 1179. Compte pour l'année 1695, rendu en 1697.
 1180. Compte pour les années 1696 et 1697, rendu en 1701.
 1181. Compte pour les années 1698 et 1699, rendu en 1702.
 1182. Compte pour l'année 1701, rendu en 1704.
 1183. Compte pour l'année 1703, rendu en 1706.
Contenu : Ce document constitue également le compte des feux.
1184. Compte pour l'année 1704, rendu en 1709.
 1185. Compte pour l'année 1706, rendu en 1709.

1186. Compte pour l'année 1708, rendu en 1711.
 1187. Compte pour les années 1710 et 1711, rendu en 1713.
Contenu : Ce document constitue également le compte des feux.
 1188. Compte pour les années 1723, 1724, 1725 et 1726, rendu en 1728.
Contenu : Ce document constitue également le compte des feux.

(b) Comptes des excédents des vingtièmes

Lors de la levée d'un impôt, de répartition ou de quotité, il est courant que l'on perçoive une somme légèrement supérieure à celle qui doit être collectée. Cette somme, appelée *surcroît*, *excessence* ou encore *boni*, ne tombe pas dans la cassette du souverain mais sert à payer les frais engendrés par la perception de l'impôt ou, au besoin, à couvrir un éventuel déficit.

- 1189-1199. Comptes des *excessences* ou excédents des vingtièmes, rendus par le mayeur de Saintes.
 1736-1778. 11 chemises
- | | | |
|-------|---------------------------------|--|
| 1189. | 1736. | |
| 1190. | 1743. | |
| 1191. | 1749. | |
| 1192. | 1752. | |
| 1193. | 1755. | |
| 1194. | Extrait du compte rendu en 1755 | |
| 1195. | 1758. | |
| 1196. | 1764. | |
| 1197. | 1767. | |
| 1198. | 1770. | |
| 1199. | 1778. | |
1200. Calcul du surcroît de la collecte des vingtièmes et contributions des années 1743 à 1748 pour le village de Saintes.
 1749. 2 pièces

c. Impôts de consommation

Pour les impôts de consommation voir également ci-dessus, comptes des vingtièmes et cheminées.

1201. Chassereau pour la collecte de l'impôt sur la bière, le sel, le vin, le brandevin et le tabac.
 1668-1669. 2 pièces
- 1202-1203. Compte de la collecte de la taxe sur les chevaux et les bêtes à corne.
 1668-1677. 2 pièces
- | | | |
|-------|-------|---------|
| 1202. | 1668. | 1 pièce |
| 1203. | 1677. | 1 pièce |

d. Contributions

1204. Pièces concernant l'engagement de gens d'armes par les échevins de Saintes, Pont-à-Wisbecq et Mussain.
 1640. 2 pièces
1205. Pièces concernant les contributions durant la Guerre de Hollande.
 1677. 2 pièces

1206. Pièces concernant les contributions durant la Guerre de la Ligue d'Augsbourg.
1688-1698. 1 chemise
1207. Pièces concernant les contributions durant la Guerre de Succession d'Espagne.
1702-1716. 1 chemise
1208. Pièces concernant les contributions durant la Guerre de Succession d'Autriche.
1743-1748. 1 chemise
1209. Pièces concernant les contributions du village de Saintes à l'entretien des armées.
1750-1778. 1 chemise
1210. Pièces concernant la participation du village de Saintes à la livraison de voitures
et de chevaux au Royaume de France.
1763. 1 pièce
1211. Registre des chariots, chevaux et pionniers fournis par les habitants de la
communauté de Saintes, tenu par les mayeur et échevins.
1766-1806. 1 volume
Contenu : Le volume s'ouvre sur des extraits et tables du « vieux registre » (disparu).
1212. Tableau de comptabilisation des contributions en matière de chevaux.
1795. 1 pièce

e. Demandes de modération de l'impôt

(1) Adressées aux instances supérieures

1213. Requêtes des mayeur et échevins de Saintes présentées aux États de Hainaut
concernant le paiement de la taille de 1679.
1679-1680. 3 pièces
1214. Lettre adressée à l'abbé de Lobbes concernant l'impossibilité de la seigneurie de
Saintes de payer les arriérés sur les vingtièmes et cheminées.
1680. 1 pièce
1215. Requêtes des mayeur et échevins de Saintes présentées aux États de Hainaut
concernant la modération des vingtièmes.
1728. 1 pièce
1216. Requêtes des mayeur et échevins de Saintes et des échevins de Mussain
présentées au grand bailli et au conseil souverain de Hainaut, concernant le
paiement de la taille de 1745.
1745. 1 pièce
1217. Requêtes des mayeur et échevins de Saintes présentées aux États de Hainaut
concernant le paiement de la taille de 1747.
1747. 2 pièces

(2) Adressées aux gens de loi de Saintes

- 1218-1222. Requêtes pour modération du montant de l'impôt de la part des habitants du
village de Saintes, présentées au Magistrat de cette ville.
1689-1746. 1 chemise et 6 pièces
1218. 1689-1692. 1 chemise
1219. 1713. 1 pièce

- | | | |
|-------|------------|----------|
| 1220. | 1729. | 1 pièce |
| 1221. | 1739-1740. | 3 pièces |
| 1222. | 1746. | 1 pièce |
1029. Relevé des dépouilles constatées par les gens de loi de Saintes sur les champs du village.
1709-1716. 1 volume
Contenu : ce type de relevé vise à évaluer, parcelle par parcelle, la proportion des récoltes détruites par les intempéries ou par le passage de troupes. Le présent registre, utilisé tête-bêche, contient également un recensement des habitants du village de Saintes et de Pont-à-Wisbecq pour l'année 1709, voir supra.

2. JUSTIFICATION DE L'ÉTAT DES FINANCES

a. États des recettes et des dépenses

- | | | |
|-------|---|----------|
| 1223. | État des sommes d'argent trouvées au ferme de Saintes le 14 mai 1767.
1767. | 1 pièce |
| 1224. | État des différentes impositions grevant le village de Saintes, établi sur ordonnance royale.
1786-1788. | 5 pièces |

b. Comptabilités

Outre les documents ici décrits, nous renvoyons également le lecteur aux Archives de la cour féodale de Saintes, devant laquelle (ainsi que devant le conseil souverain de Hainaut) ont été portés, en 1766-1767 et 1769-1770, deux procès à l'encontre du magistrat de la ville concernant la reddition des comptes (Archives de l'État à Louvain-la-Neuve, *Cour féodale et seigneurie de Saintes*, n°22 et 23).

(1) Comptabilité générale

- | | | |
|------------|--|----------|
| 1225-1231. | Comptes de la massarderie, rendus aux bailli, maire, échevins et communauté de Saintes et de Pont-à-Wisbecq.
1737-1772. | 7 pièces |
| 1225. | Compte rendu par Eustache de Tournay, receveur, le 6 décembre 1737, pour les années 1734 à 1736. | |
| 1226. | Compte rendu par Maurice François Du Welz, receveur, le 3 mars 1746, pour les années 1743 à 1745. | |
| 1227. | Compte rendu par Maurice François Du Welz, receveur, le 16 avril 1749, pour les années 1746 à 1748. | |
| 1228. | Compte rendu par Maurice François Du Welz, receveur, le 27 juillet 1752, pour les années 1749 à 1751. | |
| 1229. | Compte rendu par Maurice François Du Welz, au nom de Charles Du Welz, receveur, le 5 mai 1767, pour les années 1764 à 1766. | |
| 1230. | Compte rendu par Maurice François Du Welz, au nom de Charles Du Welz, receveur, le 25 juillet 1770, pour les années 1767 à 1769. | |
| 1231. | Fragment d'un compte rendu par le receveur, pour les années 1770 à 1772. | |
1232. Quittances et ordres de paiement.
XVII^e-XVIII^e siècles. 1 chemise

(2) Comptabilité particulière

1233. Fragment du compte des recettes et dépenses découlant du remplacement du ferme des échevins.
1772. 1 pièce
1234. Compte et renseignement rendu par les maire et échevins de Saintes des frais engendrés par la construction du nouveau puits sur la place de Saintes.
1773. 1 pièce

c. Frais professionnels des échevins de Saintes

- 1235-1254. États de vacations faites par les mayeur et échevins de Saintes.
1674-1772. 21 pièces
Contenu : Il s'agit ici des états de frais des mayeur et échevins, occasionnés par des déplacements, des procès, des envois de courrier, des prêts à la communauté, etc.
1235. 1669. 1 pièce
1236. 1674-1777. 1 pièce
1237. 1675-1693. 1 pièce
1238. 29 sep. 1697 – oct. 1706. 1 pièce
1239. 1741-1743. 1 pièce
1240. 1743-1744. 1 pièce
1241. 1743-1749. 1 pièce
1242. 1745. 1 pièce
1243. 1746-1748. 1 pièce
1244. 1746-1749. 2 pièces
1245. 1749-1751. 1 pièce
1246. 1752. 1 pièce
1247. 1754. 1 pièce
1248. 1755-1759. 1 pièce
1249. 1761-1763. 1 pièce
1250. 1763. 2 pièces
1251. 1767. 1 pièce
1252. 1769-1770. 1 pièce
1253. 1769-1772. 1 pièce
1254. 1771.
1255. Remboursement d'avances pécuniaires faites par les habitants de Saintes à la communauté du lieu, lors de la guerre de succession d'Autriche.
1750. 7 pièces

C. GESTION DES INFRASTRUCTURES

1256. Procès-verbal de la visite des chemins effectuée par les bailli, mayeur et échevins de Saintes en septembre 1730.
1730. 1 pièce
1257. Directives pour la réalisation des visites des chemins.
[1780]. 1 pièce

TABLE DE CONCORDANCE

Nouvelles cotes	Anciennes cotes « Greffes scabinaux de l'arrond. de Bruxelles »	Anciennes cotes Delporte & Culot
1		29
2-53		1-6
54-55	9551	
56-126	9012	22
127-129	6717, 6721	
130-825	9461	23
826	6715	
827	6716	
828	6718	
829	6719	
830	6722	
831	6723	
832	6724	
833	6725	
834	6726	
835	6727	
836-1009	6728-6733/1, 8785, 8786, 9012, 9382	24
1010-1028		7
1029		9
1030-1033		25
1034-1200	8779-8783, 8787	11, 13-18
1201-1203		18bis
1204-1212		19-21bis
1213-1029		26, 27
1223-1224		10
1225-1231	8778	
1232	8783	12
1234	8784	
1235-1255		8
1256-1257	9552	

Numéro de l'instrument : D062

Inventaire des archives de
la cour féodale et de la seigneurie de Saintes
1640-1792

par

Marie VAN ECKENRODE

Bruxelles
2016

Commande des documents

Les archives décrites dans cet inventaire peuvent être demandées via un terminal d'ordinateur se trouvant dans la salle de lecture, moyennant l'introduction du numéro d'inventaire mentionné sur la page de titre et dans le coin supérieur droit de chaque page. En l'occurrence ici, mentionnez :

D062

Le document lui-même est commandé avec la cote, c'est-à-dire le numéro que vous trouverez à gauche avant chaque description d'archives.

Restrictions en matière de consultation

Ces archives sont publiques et librement consultables.

Conditions de reproduction

Pour la reproduction des archives, les règlements et les tarifs en vigueur aux Archives de l'État sont d'application.

Référence aux archives

La première fois, on citera le fonds avec son nom complet, ensuite on pourra utiliser une référence abrégée.

Complet : Archives de l'État à Louvain-la-Neuve, *Cour féodale et seigneurie de Saintes (1640-1792)*, n° (cote de l'article).

Abrégé : AÉLN, *Cour féodale et seigneurie Saintes*, n°(cote de l'article).

TABLE DES MATIÈRES

DESCRIPTION GÉNÉRALE DU FONDS	67
I. IDENTIFICATION	67
II. HISTOIRE DU PRODUCTEUR ET DES ARCHIVES	67
A. Producteur d'archives	67
1. <i>Historique</i>	67
2. <i>Compétences et activités</i>	69
B. Archives	69
III. CONTENU ET STRUCTURE	71
IV. CONSULTATION ET UTILISATION.....	71
A. Conditions d'accès	71
B. Conditions de reproduction	71
C. Langues et écriture des documents	71
D. Instruments de recherche	71
V. SOURCES COMPLÉMENTAIRES	71
A. Existence et lieu de conservation de copies	71
B. Documents apparentés	71
C. Bibliographie.....	72
VI. CONTRÔLE DE LA DESCRIPTION	75
VII. ANNEXE : LISTE DES SEIGNEURS DE SAINTES.....	76
1. <i>Avoués laïcs de Saint-Pierre à Lobbès</i>	76
2. <i>Seigneurs de Saintes</i>	76
INVENTAIRE	77
I. CORRESPONDANCE	77
II. JURIDICTION CONTENTIEUSE.....	77
III. JURIDICTION GRACIEUSE	78
A. Relief des fiefs	78
B. Cens et rentes	83
TABLE DE CONCORDANCE.....	85

DESCRIPTION GÉNÉRALE DU FONDS

I. IDENTIFICATION

Référence : BE AÉLN, Cour féodale et seigneurie de Saintes (542 – 245)
N° de l'instrument : D062
Intitulé : Cour féodale et seigneurie de Saintes
Ancien intitulé : Collection de greffes scabinaux de l'arrondissement de Bruxelles
Dates : 1640-1792
Niveau de description : Fonds d'archives
Importance matérielle : 220 articles (0,7 m.l.)

II. HISTOIRE DU PRODUCTEUR ET DES ARCHIVES

A. PRODUCTEUR D'ARCHIVES

1. HISTORIQUE

Le village de Saintes, en néerlandais Sint-Renelde, est aujourd'hui situé dans la province du Brabant wallon, au sein de la commune de Tubize¹, le long de la frontière linguistique. Mais, sous l'Ancien Régime, Saintes fait partie du comté de Hainaut et dépend de la châellenie de Braine-le-Comte².

Selon la tradition, c'est sainte Renelde³, issue d'une importante famille mérovingienne et sœur de sainte Gudule, qui aurait offert les terres qu'elle possédait entre autres à Saintes, à l'abbaye bénédictine Saint-Pierre à Lobbes, dans le courant du VII^e siècle⁴. Le village, autrefois baptisé *Sanctis*, *Santen* ou encore *Sinternelle*⁵, est quoi qu'il en soit bien mentionné

¹ Depuis la fusion des communes en 1977.

² A partir du dénombrement de foyers de 1444 au moins. Avant cette date, Saintes fait partie de la prévôté de Mons jusqu'à la fin du XIV^e siècle, puis du bailliage d'Enghien lors des dénombrements de 1406 et 1424. La seigneurie d'Herbecq, elle, semble avoir toujours été englobée dans la châellenie de Braine-le-Comte. Luc Delporte, conservateur du Musée de la Porte à Tubize, nous signale également l'existence d'interventions du châelain de Braine, à Saintes, au nom du comte de Hainaut, dans les possessions de l'abbaye de Ninove à la fin du XII^e siècle (dont le centre local était, il est vrai, Herbecq). Nous tenons d'ailleurs à le remercier chaleureusement pour sa disponibilité, ses conseils et son aide précieuse, tant lors du versement des documents aux Archives de l'État qu'au moment de la réalisation du présent inventaire.

³ Voir *La vie et le culte de sainte Renelde, des origines à nos jours*, éd. L. Delporte, Tubize, 1996, qui donne entre autres études une édition de la *Vita* de la sainte avec un commentaire critique.

⁴ Le culte dédié à Sainte-Renelde est d'ailleurs encore bien présent aujourd'hui dans le village. Une procession très attendue par les Saintois, le *Tour Sainte-Renelde*, a lieu tous les ans le dimanche de la Trinité. Voir à ce sujet : DELPORTE, L., *La grande procession ou Tour Sainte-Renelde*, dans *La vie et le culte de sainte Renelde, des origines à nos jours*, éd. L. Delporte, Tubize, 1996, p. 133-151.

⁵ DELPORTE, L., *Sainte Renelde : à l'origine de la dénomination du village de Saintes*, dans *La vie et le culte de sainte Renelde, des origines à nos jours*, éd. L. Delporte, Tubize, 1996, p. 37-43. DELPORTE, L., *Réflexions sur la dénomination et l'aspect primitif du village de Saintes*, dans *Explo. Revue trimestrielle de Tubize, Sciences et Histoire*, n°4, 1992, p. 5-10.

dans le polyptyque de l'abbaye en 868-869⁶. Mais, comme on le constate souvent, les avoués laïcs locaux, gérant les affaires séculières et défendant les intérêts des bénédictins de Lobbes, usurpent progressivement les droits que l'abbaye a à Saintes, s'imposant petit à petit comme les seigneurs du lieu. Un important règlement d'avouerie est d'ailleurs signé en 1173 et détaille les droits de chacune des deux parties⁷. Cet accord est modifié en 1465, par un acte signé par l'abbé de Lobbes et Louis d'Enghien-Ramerut, seigneur de Saintes⁸.

Sous l'Ancien Régime, le territoire actuel de Saintes est fortement morcelé entre un nombre conséquent de seigneuries, dans lesquelles les différents niveaux de pouvoir juridictionnel se superposent⁹ :

- La seigneurie hautaine de Saintes, à clocher, est entre les mains des seigneurs de Saintes, descendants des anciens avoués, et englobe la ferme de Froyes et celle du Tiembecq. Ce fief-lige est tenu de la pairie et baronnie de Lens¹⁰. La justice est rendue à la ferme du Laubecq. Cependant, tout le territoire de cette seigneurie n'appartient pas en propre au seigneur de Saintes. Celui-ci se divise en effet en deux seigneuries foncières distinctes : l'une de 600 bonniers que l'abbaye de Lobbes parvient à conserver et l'autre, plus petite, appartenant bien celle-là au seigneur de Saintes. Ce dernier exerce la haute justice tant sur ses propriétés que sur la seigneurie foncière de l'abbaye de Lobbes, ainsi que sur celle de Ramelot. Il a également quelques droits seigneuriaux sur la seigneurie du Pont-à-Wisbecq. Les archives ici inventoriées concernent cette seigneurie.
- La petite seigneurie foncière de Ramelot, autour de la ferme du même nom, dite aussi ferme de Landas, relève du fief de la Neuve-Rue à Nivelles et s'étend sur une vingtaine de bonniers.
- L'abbaye de Ninove possède également une exploitation à Saintes¹¹ : la seigneurie foncière d'Herbecq, autour de la ferme du même nom¹². C'est le seigneur d'Enghien qui en est le seigneur justicier.
- La seigneurie haute-justicière de Pont-à-Wisbecq, quant à elle, s'étend sur 24 bonniers, à la fois sur les villages de Saintes et de Bierghes¹³. Cette seigneurie est

⁶ Un polyptyque est un registre décrivant, du moins pour les plus complets d'entre eux, la mense conventuelle, les services adjacents et des bénéfices. Il contient donc le détail des tenures, rentes et redevances seigneuriales, bref des prestations dues à l'abbaye (ici celle de Lobbes). DEVROEY, J.-P., *Le polyptyque et les listes de biens de l'abbaye Saint-Pierre de Lobbes (IX^e-XI^e siècles)*, Bruxelles, CRH. Série in-8°, n°70, 1986. Sur les polyptyques, voir : FOSSIER, R., *Polyptyques et censiers*, Turnhout, Typologie des sources du moyen âge occidental, n°28, 1978. BRUAND, O., *Voyageurs et marchandises au temps des carolingiens : les réseaux de communication entre Loire et Meuse aux VIII^e et IX^e siècles*, Paris, Bibliothèque du moyen âge, n°20, 2002, p. 57-sv.

⁷ DELPORTE L., *Saintes, 1173*, dans *Chartes-lois en Hainaut (XII^e-XIV^e siècle)*, éd. J.-M. Cauchies et F. Thomas, Mons, Analectes d'histoire du Hainaut, t. 9, 2005, p. 451-457.

⁸ DELPORTE, L., *Traits du régime seigneurial dans l'ancien comté de Hainaut : la seigneurie haute-justicière de Saintes à la fin de l'Ancien Régime*, Mémoire de licence inédit de l'Université catholique de Louvain, 1990, p. 35-41. Archives de l'État à Mons, Archives de la famille d'Olmen de Poederlé, n°858 (copie de 1619).

⁹ *Ibidem*, p. 14-16, 46.

¹⁰ Sur les pairies et les bannières, voir : FLAMMANG, V. & VAN EECKENRODE, M., *Le Jardin de Hainaut : essai de typologie et clés d'interprétation (XVI^e - XVIII^e siècles). Mise en scène d'un comté lors des inaugurations princières en Hainaut*, dans *Bulletin de la Commission royale d'Histoire*, t. 177, 2011, p. 45-80.

¹¹ Aux XI^e-XII^e siècles, cette seigneurie appartient à l'abbaye d'Hautmont, puis passe à l'abbaye de Ninove à la fin du XII^e siècle qui la détient jusqu'à la fin de l'Ancien Régime.

¹² Voir VAN EECKENRODE, M., *Inventaire des archives de l'échevinage d'Herbecq, à Saintes (1412-1596)*, Bruxelles, AGR, Archives de l'État à Louvain-la-Neuve. Inventaire, 2011.

¹³ Aujourd'hui dans la commune de Rebecq.

pour une part allodiale et pour l'autre part relève du seigneur d'Enghien puis, à partir de 1604, de la seigneurie de Bierghes.

- La seigneurie haute-justicière de Mussain, s'étendant sur 80 bonniers, possède son propre échevinage et dépend pour moitié de la seigneurie d'Enghien et de la pairie de Lens.

- La seigneurie (temporaire) de la Laubecq, disposant de sa propre cours féodale serait née de la dissociation des droits seigneuriaux de l'abbaye de Lobbes entre d'une part immunité de l'abbaye et d'autre part seigneurie foncière (du moins une partie de celle-ci). D'abord sorte d'apanage pour les ecclésiastiques qui en étaient les seigneurs, elle est par la suite engagée à quelques seigneurs laïcs solidement implantés dans la région (comme par exemple les Enghien-Ramerut, par ailleurs seigneurs de Saintes et du Pont). La seigneurie de la Laubecq aurait ensuite réintégré l'immunité générale de l'abbaye de Lobbes¹⁴.

2. COMPÉTENCES ET ACTIVITÉS

La cour féodale du seigneur de Saintes se compose d'un bailli (secondé par un greffier), qui la préside, et d'hommes de fief. Ces hommes sont compétents pour toutes les matières féodales relevant de la seigneurie de Saintes : justice, impôts, redevances, etc. La cour féodale de Saintes est chargée aussi bien de la juridiction gracieuse (comme pour enregistrer le relief d'un fief) que de la juridiction contentieuse (procès autour de la détention d'un fief et de l'application des droits seigneuriaux). Elle est également compétente pour traiter des affaires non féodales mais relevant de la haute justice. Le bailli, assisté par les hommes de fief, instruit et examine l'affaire, prononce la sentence et la fait exécuter. Quant aux affaires (les plus importantes) jugées à la fin de l'Ancien Régime par le Conseil souverain du Hainaut (instance judiciaire supérieure du comté), siégeant à Mons¹⁵, il est chargé d'en faire l'examen puis d'exécuter la sentence prononcée par le tribunal montois. Les compétences de la cour féodale s'exercent partout où il faut faire appliquer les droits seigneuriaux du seigneur de Saintes¹⁶.

B. ARCHIVES

En mai 1940, une partie substantielle des archives hainuyères anciennes partent en fumée dans l'incendie des dépôts des Archives de l'État à Mons et à Tournai¹⁷. Les archives de la cour féodale de Saintes, aujourd'hui située en Brabant, n'étaient alors plus conservées en Hainaut¹⁸ mais bien aux Archives générales du Royaume, à Bruxelles, et subsistent toujours.

¹⁴ DELPORTE, L. & ROOBAERT, B., *Jean Ansel, ancien abbé de Lobbes, seigneur de la Laubecq à Saintes en 1477*, dans *Annales du Cercle d'Histoire Enghien-Brabant*, t. 2, 2001, p. 137-156.

¹⁵ PINCHART, A., *Histoire du conseil souverain de Hainaut*, Bruxelles, Mémoires couronnés de l'Académie royale de Belgique. Collection in -8° 7, 3, 1858.

¹⁶ DELPORTE, L., *Traits du régime seigneurial dans l'ancien comté de Hainaut : la seigneurie haute-justicière de Saintes à la fin de l'Ancien Régime*, Mémoire de licence inédit de l'Université catholique de Louvain, 1990, p. 72-75, 117-118.

¹⁷ A ce sujet, voir en premier lieu : LOUANT, A., *La grande pitié des Archives de l'État à Mons*, dans *Miscellanea historica in honorem Alberti de Meyer*, t. II, Louvain-Bruxelles, Université de Louvain. Recueil de travaux d'histoire et de philologie, 3^e série, fasc. 23, 1946, p. 1341-1354.

¹⁸ On retrouve dans ce qui tenait lieu, en 1871, de guide des fonds et collection du dépôt montois de la Place du Parc, quelques documents saintois. Ils ont par la suite été transférés aux Archives générales du Royaume à Bruxelles, où ils ont rejoint la Collection de greffes scabinaux de l'arrondissement de Bruxelles, n°9356 et 9357. Ils sont aujourd'hui conservés aux Archives de l'État à Louvain-la-Neuve, dans les Archives des échevins de

Ces documents revêtent dès lors une importance toute particulière pour l'historien hainuyer. Ils proviennent d'une part de la « Collection des greffes scabinaux de l'arrondissement de Bruxelles » et d'autre part, en raison d'un accident de parcours, des « Archives de la fabrique Sainte-Renelde » (à Saintes).

Jusqu'en 2001, les archives des institutions publiques d'Ancien Régime de la province de Brabant (échevinages, cours de justice, seigneuries, etc.) sont toutes conservées aux Archives générales du Royaume. Au XIX^e et au début du XX^e siècle, des « collections de greffes scabinaux » y sont constituées, une par arrondissement. Les archives de l'échevinage de Saintes font alors partie de la « Collection des greffes scabinaux de l'arrondissement de Bruxelles »¹⁹. Mais, suite à la scission de la province de Brabant²⁰, trois nouveaux dépôts d'archives sont créés : Archives de l'État à Leuven (pour la province de Brabant flamand, ouvert en 2001), à Anderlecht (pour la région bruxelloise, ouvert en 2002) et à Louvain-la-Neuve (pour la province de Brabant wallon, ouvert en 2008). Toutes les collections de greffes scabinaux, jusque là conservées aux AGR et constituées sur la base de circonscriptions administratives dont les limites avaient évoluées, sont démembrées. Les archives sont redistribuées entre les trois dépôts, en fonction de leur nouveau ressort géographique.

En 1988, au moment du départ à la retraite du curé de Saintes, l'abbé Delacroix, d'importants travaux de rénovation sont entrepris au presbytère de la paroisse Sainte-Renelde. Des documents anciens sont alors découverts, cachés dans un petit grenier. Il y a là des archives de la paroisse, mais également des archives des échevinages de Saintes, d'Herbecq et de la cour féodale de Saintes. Dans l'urgence, la fabrique décide de les transporter chez son trésorier, Marcel Culot, qui pendant plus de vingt ans leur consacrera l'une des pièces de sa maison. Avec l'aide de son épouse, celui-ci nettoie patiemment les documents et, avec la collaboration de Luc Delporte²¹, aujourd'hui conservateur du Musée de la Porte à Tubize, réalise un inventaire²². En 2009, le président de la Fabrique d'église, le Dr X. Depondt, contacte les Archives de l'État à Louvain-la-Neuve, afin d'y déposer les archives anciennes de la fabrique et celles n'ayant plus d'utilité administrative. Les archives des échevinages et de la cour féodale les accompagnent. Ce dépôt est réalisé en avril 2010.

Suite au versement de nouvelles archives de la cour féodale, il a été décidé de réunir celles déjà conservées aux Archives de l'État à Louvain-la-Neuve et celle provenant de la Fabrique d'église en un seul fonds. Il était non seulement indiscutable que les documents provenaient tous d'un même producteur d'archives, mais en plus de cela, que les différentes séries se complétaient parfaitement. Ce nouvel inventaire permet de pallier les manquements du vieil « inventaire » manuscrit de la « Collection des greffes scabinaux de l'arrondissement de Bruxelles »²³, mais également de décrire plus en détails les archives déjà inventoriées par M. Culot et L. Delporte. Il permet également de mettre mieux en évidence l'existence de la cour féodale de Saintes dont les archives avaient jusqu'ici été mélangées à celles des échevins du lieu. Une table de concordance figure à la fin du présent instrument de recherches.

Saintes ou dans les Archives de la cour féodale de Saintes. DEVILLERS, L., *Notice sur le dépôt des Archives de l'État à Mons*, Mons, 1871.

¹⁹ Bien qu'à partir de 1962, le village de Saintes ait été intégré à l'arrondissement de Nivelles (par la loi du 8/11/1962, parue au Moniteur le 22/11/1962).

²⁰ Décidée en 1993, mise en application au 1^{er} janvier 1995.

²¹ Nous souhaitons bien évidemment remercier Monsieur et Madame Marcel Culot pour leur bon accueil et leur générosité. Nous ne pouvons que regretter que Monsieur Culot, décédé peu de temps après le versement, n'ait pas pu se réjouir avec nous de la seconde jeunesse offerte à « ses » archives.

²² DELPORTE, L. & CULOT, M., *Inventaire des archives de la cure de Saintes*, Saintes, 1995 (Dossiers du Chirel de Rebecq-Tubize, Série Inventaires, n°1).

²³ *Inventaire des archives des greffes scabinaux de l'arrondissement de Bruxelles*, s.d., 493 p.

III. CONTENU ET STRUCTURE

Le plan de classement adopté²⁴ donne, après ce qui reste de la correspondance, les documents issus de l'exercice de la juridiction contentieuse puis gracieuse (relief des fiefs, puis cens et rentes).

IV. CONSULTATION ET UTILISATION

A. CONDITIONS D'ACCÈS

Ces archives sont librement consultables et accessibles à toute personne régulièrement inscrite aux Archives générales du Royaume ou aux Archives de l'État dans les provinces et munie d'une carte de lecteur.

B. CONDITIONS DE REPRODUCTION

Les documents d'Ancien Régime peuvent être reproduits selon les conditions et tarifs en vigueur aux Archives de l'État.

C. LANGUES ET ÉCRITURE DES DOCUMENTS

Les documents décrits dans le présent instrument de recherche sont majoritairement rédigés en moyen français et en français.

D. INSTRUMENTS DE RECHERCHE

Le présent inventaire remplace les instruments de recherche suivants, du moins pour ce qui est des archives de la cour féodale de Saintes :

DELPORTE, L. & CULOT, M., *Inventaire des archives de la cure de Saintes*, Saintes, 1995 (Dossiers du Chirel de Rebecq-Tubize, Série Inventaires, n°1).

Inventaire des archives des greffes scabinaux de l'arrondissement de Bruxelles, s.d., inventaire manuscrit ancien, disponible en salle de lecture.

V. SOURCES COMPLÉMENTAIRES

A. EXISTENCE ET LIEU DE CONSERVATION DE COPIES

Un certain nombre des documents conservés jusqu'en 2010 à Saintes, chez Marcel Culot, ancien trésorier de la fabrique d'église de Saintes, ont été microfilmés. Ceux-ci sont déposés au Musée de la Porte à Tubize.

B. DOCUMENTS APPARENTÉS

D'autres documents, conservés aux Archives de l'État à Louvain-la-Neuve complètent avantageusement les documents ici inventoriés :

- Les archives de l'échevinage et de la communauté de Saintes²⁵
- Les archives de l'échevinage d'Herbecq²⁶

²⁴ Il suit les recommandations de : COPPENS, H., *De ontsluiting van archieven. Richtlijnen en aanbevelingen voor de ordening en beschrijving van archieven in het Rijksarchief*, AGR, Miscellanea Archivistica Manuale n°21, Bruxelles, 1997.

²⁵ Voir VAN EECKENRODE, M., *Inventaire des archives de l'échevinage et de la communauté de Saintes (1308-1795)*, Bruxelles, AGR, Archives de l'État à Louvain-la-Neuve. Inventaire, 2011.

- Les archives de la table des pauvres²⁷, de la paroisse et de la fabrique d'église Sainte-Renelde à Saintes²⁸

Du côté des documents conservés aux Archives de l'État à Mons, citons les archives des institutions centrales hainuyères ayant réchappé à l'incendie de mai 1940. Si celles des États de Hainaut ont malheureusement disparu²⁹, le riche inventaire analytique qu'en avait fait Léopold Devillers³⁰ permet de s'en faire une bonne idée et de combler certaines lacunes. Il conviendrait également de consulter l'inventaire sur fiches des « Archives locales » disponible en salle de lecture et les archives de la famille d'Olmen de Poederlé, anciens seigneurs de Saintes³¹.

Les Archives générales du Royaume à Bruxelles conservent également les archives de la seigneurie d'Enghien (famille d'Arenberg)³² et celles de la famille d'Overschie de Neeryssche (intéressantes pour la seigneurie de Pont-à-Wisbecq)³³.

Les nombreuses sources publiées sont également d'un grand secours pour l'historien hainuyer. Pensons ici par exemple à l'indispensable étude de M.-A. Arnould sur les dénombrements de foyers³⁴ qui embrasse une bonne part de l'histoire fiscale et démographique du comté.

C. BIBLIOGRAPHIE

ARNOULD, M.-A., *Les dénombrements de foyers dans le comté de Hainaut (XIV^e-XVI^e siècles)*, Bruxelles, CRH. Collection in -4°, 1956, 771 p.

BAVAY, G., *La châtelainie de Braine-le-Comte et le bailliage du Roeulx. Quelques villages aux marges du comté*, dans *Albums de Croÿ*, IV, *Comté de Hainaut*, X, Bruxelles, 1991, p. 25-54.

BIGWOOD, G., *Les impôts généraux dans les Pays-Bas autrichiens : étude historique de législation financière*, Louvain, 1900.

BOUSMAR, E., *La diplomatie urbaine montoise et la spécificité des textes législatifs : bans de police et ordonnances (fin XIII^e-début XVI^e siècles). Une mutation, des permanences*, dans *La diplomatie urbaine en Europe au moyen âge. Actes du Congrès de la Commission internationale de diplomatie, Gand, 25-29 août 1998*, éd. W. Prévenier & T. de Hemptinne, Louvain, 2000, p. 45-79.

²⁶ Voir VAN EECKENRODE, M., *Inventaire des archives de l'échevinage d'Herbecq, à Saintes (1412-1596)*, Bruxelles, AGR, Archives de l'État à Louvain-la-Neuve. Inventaire, 2011.

²⁷ D'HOOP, A., *Inventaire général des archives ecclésiastiques du Brabant. Tome II : Églises paroissiales. Cures, chapelles et bénéfices. Bienfaisance*, 1914, n°3891-3892. MURET P., *Archives ecclésiastiques du Brabant. Tome I. Doyennés, paroisses, collégiales*, 1994, p. 587.

²⁸ Pour les archives de la paroisse (Ancien Régime) et de la fabrique, l'instrument de recherches suivant est à ce jour encore valide : DELPORTE, L. & CULOT, M., *Op cit.*

²⁹ GACHARD, L.-P., *Rapport sur les archives de l'État dans les provinces, adressé à Monsieur le Ministre de l'Intérieur le 1^{er} décembre 1853*, Bruxelles, 1854, p. 46-47.

³⁰ DEVILLERS, L., *Inventaire analytique des archives des États de Hainaut*, 3 vol., Mons, 1884-1906.

³¹ THIELEMANS, M.-R., *Inventaire des archives de la famille d'Olmen de Poederlé*, Bruxelles, Archives de l'État à Mons, 1959, voir les n°850-896 et 933-1006. THIELEMANS, M.-R., *La famille d'Olmen de Poederlé et ses archives*, dans *L'intermédiaire des généalogistes*, n°68, 1957, p. 65-75.

³² MANGANO-LE ROY, P., *Inventaire des archives de la seigneurie d'Enghien*, Bruxelles, AGR, Inventaire n°185, 1973.

³³ LEJOUR, E., *Inventaire détaillé des archives de la famille Overschie de Neeryssche*, Bruxelles, AGR, Inventaire n°149, 1963.

³⁴ ARNOULD, M.-A., *Les dénombrements de foyers dans le comté de Hainaut (XIV^e-XVI^e siècles)*, Bruxelles, CRH. Collection in -4°, 1956, 771 p.

- BRUAND, O., *Voyageurs et marchandises au temps des carolingiens : les réseaux de communication entre Loire et Meuse aux VIII^e et IX^e siècles*, Paris, Bibliothèque du moyen âge, n°20, 2002, p. 57-sv.
- DELPORTE, L. & CULOT, M., *Inventaire des archives de la cure de Saintes*, Saintes, 1995 (Dossiers du Chirel de Rebecq-Tubize, Série Inventaires, n°1).
- DELPORTE, L. & CULOT, M., *L'église Sainte-Renelde de Saintes*, dans *L'église Sainte-Renelde de Saintes (Histoire – Monument – Mobilier)*, Chirel-Bw, Comité Rebecq-Tubize, 1994. (Dossiers du Chirel Rebecq-Tubize, Série Dossiers n° 1), p. 13-16.
- DELPORTE, L. & ROOBAERT, B., *Jean Ansel, ancien abbé de Lobbes, seigneur de la Laubecq à Saintes en 1477*, dans *Annales du Cercle d'Histoire Enghien-Brabant*, t. 2, 2001, p. 137-156.
- DELPORTE, L., *A la découverte du Patrimoine... L'église Sainte-Renelde de Saintes*, dans *Le Betchard*, n° 40, juin 2009, p. 10.
- DELPORTE, L., *A la découverte du Patrimoine... Le moulin à vent de Saintes*, dans *Le Betchard*, n° 41, septembre 2009, p. 11.
- DELPORTE, L., *A la découverte du Patrimoine... Le Tour Sainte-Renelde de Saintes*, dans *Le Betchard*, n° 33, avril 2008, p. 10.
- DELPORTE, L., *Découverte importante au puits Sainte Renelde*, dans *Bulletin du Cercle d'Histoire Enghien-Brabant*, n° 6, 2000, p. 71-75.
- DELPORTE, L., *L'éclissement et la vente de la seigneurie de Bierghes (1602-1603) : un exemple intéressant de droit des fiefs*, dans *Annales du Cercle Archéologique d'Enghien*, t. 37, 2003, p. 161-177.
- DELPORTE, L., *L'habitat seigneurial dans le Pays d'Enghien : l'exemple de Bierghes et d'Oetingen*, dans *Du métier des armes à la vie de la cour, de la forteresse au château de séjour : familles et demeures aux XIV^e-XVI^e siècles. Actes du Colloque international organisé au château fort d'Ecaussinnes-Lalaing, 22, 23 et 24 mai 2003*, sous la dir. de J.-M. CAUCHIES et J. GUISET, Turnhout, 2005, p. 119-131.
- DELPORTE, L., *La grande procession ou Tour Sainte-Renelde*, dans *La vie et le culte de sainte Renelde, des origines à nos jours*, éd. L. Delporte, Tubize, 1996, p. 133-151.
- DELPORTE, L., *La paroisse de Saintes. Des origines au XIII^e siècle*, dans *L'église Sainte-Renelde de Saintes (Histoire – Monument – Mobilier)*, Chirel-Bw, Comité Rebecq-Tubize, 1994. (Dossiers du Chirel Rebecq-Tubize, Série Dossier n° 1), p. 3-12.
- DELPORTE, L., *Le char de procession de sainte Renelde*, dans *Le Betchard*, n° 41, septembre 2009, p. 11.
- DELPORTE, L., *Le puits miraculeux Sainte-Renelde*, dans *Le Betchard*, n° 40, juin 2009, p. 10.
- DELPORTE, L., *Le tableau généalogique de sainte Renelde à Saintes. Une œuvre méconnue du milieu du XVI^e siècle*, dans *Revue d'histoire religieuse du Brabant wallon*, t. 7, 1993, fasc. 4, p. 256-267.
- DELPORTE, L., *Nouvelles du Musée. Fouilles archéologiques du Puits Sainte-Renelde à Saintes : les premiers résultats*, dans *Bulletin du Cercle d'Histoire Enghien-Brabant*, n° 5, 2000, p. 67-69.
- DELPORTE, L., *Réflexions sur la dénomination et l'aspect primitif du village de Saintes*, dans *Explo. Revue trimestrielle de Tubize, Sciences et Histoire*, n°4, 1992, p. 5-10.

- DELPORTE, L., *Sainte Renelde : à l'origine de la dénomination du village de Saintes*, dans *La vie et le culte de sainte Renelde, des origines à nos jours*, éd. L. Delporte, Tubize, 1996, p.37-43.
- DELPORTE, L., *Saintes. Pierres tombales, épitaphes et monuments funéraires de l'église Sainte-Renelde*, Tubize, Publications du Musée de la Porte. Collection Patrimoine 1, 2011 (sous presse).
- DELPORTE L., *Saintes, 1173*, dans *Chartes-lois en Hainaut (XII^e-XIV^e siècle)*, éd. J.-M. Cauchies et F. Thomas, Mons, Analectes d'histoire du Hainaut, t. 9, 2005, p. 451-457.
- DELPORTE, L., *Seigneuries et habitat seigneurial : éléments structurants du paysage. Quelques exemples au Pays d'Enghien*, dans *Actes du VII^e congrès de l'Association des Cercles Francophones d'Histoire et d'Archéologie de Belgique, Congrès d'Ottignies-Louvain-la-Neuve, 26, 27 et 28 août 2004*, t. 1, p. 55-56. (résumé de la communication)
- DELPORTE, L., *Traits du régime seigneurial dans l'ancien comté de Hainaut : la seigneurie haute-justicière de Saintes à la fin de l'Ancien Régime*, Mémoire de licence inédit de l'Université catholique de Louvain, 1990.
- DELPORTE, L., *Tubize*, dans *Le Patrimoine rural du Brabant wallon*, ouvrage collectif édité à l'initiative du Centre culturel du Brabant wallon par Pierre WALGRAFFE, Court-Saint-Etienne, 1996, p. 214-221.
- DELPORTE, L., *Tubize [Clabecq, Oisquercq, Saintes, Tubize]*, dans *Histoire & Patrimoine des communes de Belgique, Brabant Wallon*, Bruxelles, 2008, pp. 226-233.
- DELPORTE, L., *Un moment exceptionnel : l'ouverture de la châsse de sainte Renelde le 19 mars 2000*, dans *Bulletin du Cercle d'Histoire Enghien-Brabant*, n° 4, 2000, p. 48-50.
- DELPORTE, L., *Un peu d'histoire... 1451, la plus ancienne mention du Tour Sainte-Renelde*, dans *Le Betchard*, n° 33, avril 2008, p. 10.
- DEVILLERS, L., *Inventaire analytique des archives des États de Hainaut*, 3 vol., Mons, 1884-1906.
- DEVILLERS, L., *Notice sur le dépôt des Archives de l'État à Mons*, Mons, 1871.
- DEVROEY, J.-P., *Le polyptique et les listes de biens de l'abbaye Saint-Pierre de Lobbes (IX^e-XI^e siècles)*, Bruxelles, CRH. Série in-8°, n°70, 1986.
- FAIDER, P., *L'avenir des études historiques et bibliographiques dans le Hainaut*, dans *Bulletin de la Classe des lettres et des sciences morales et politiques de Académie Royale de Belgique*, 5^e série, t. XXVI, 1940, p. 282-309.
- FAIGNOY, G., *L'occupation française à Nivelles pendant la guerre de Succession d'Autriche*, dans *Le Folklore brabançon*, 1987, 1^{ère} partie : n°253, p. 3-29 et 2^e partie : n°254, 113-160.
- FLAMMANG, V. & VAN EECKENRODE, M., *Le jardinet de Hainaut : essai de typologie et clés d'interprétation (XIV^e-XVIII^e siècles). Mises en scène d'un comté lors des inaugurations princières en Hainaut*, dans *Bulletin de la Commission royale d'Histoire*, à paraître en 2011.
- FOSSIER, R., *Polyptyques et censiers*, Turnhout, Typologie des sources du moyen âge occidental, n°28, 1978.
- GUYOTJEANNIN, O, TOCK, B.-M. & PYCKE, J., *Diplomatique médiévale*, 2^e éd., Turnhout, 1995, p. 92 (L'atelier du médiéviste, 2).
- La vie et le culte de sainte Renelde, des origines à nos jours*, éd. L. Delporte, Tubize, 1996.

- LACROIX, A., *Inventaire analytique et chronologique des archives des Chambres du clergé, de la noblesse et du Tiers État du Hainaut; accompagné de notes et d'éclaircissements*, Mons, 1852.
- LEJOUR, E., *Inventaire détaillé des archives de la famille Overschie de Neeryssche*, Bruxelles, AGR, Inventaire n°149, 1963.
- LOUANT, A., *La grande pitié des Archives de l'État à Mons*, dans *Miscellanea historica in honorem Alberti de Meyer*, t. II, Louvain-Bruxelles, Université de Louvain. Recueil de travaux d'histoire et de philologie, 3^e série, fasc. 23, 1946, p. 1341-1354.
- MANGANO-LE ROY, P., *Inventaire des archives de la seigneurie d'Enghien*, Bruxelles, AGR, Inventaire n°185, 1973.
- MIGNON, J., *La construction de la chaussée Ath-Enghien-Hal (1765-1769). Contribution à l'histoire économique de la région d'Enghien à la fin de l'Ancien Régime*, dans *Association des Cercles francophones d'histoire et d'archéologie de Belgique. Congrès de Comines*, t. III, Actes, Comines, 1982, p. 329-345.
- NELIS, H., *Le chirographe en Flandre, en Brabant et aux Pays-Bas du XIV^e au XVII^e siècle*, dans *Annales de la fédération archéologique et historique de Belgique. Congrès d'Anvers*, Anvers, 1931, p. 379-393.
- PINCHART, A., *Histoire du conseil souverain de Hainaut*, Bruxelles, Mémoires couronnés de l'Académie royale de Belgique. Collection in -8° 7, 3, 1858.
- Renelde, des origines à nos jours*, éd. L. Delporte, Tubize, 1996.
- SPEECKAERT, G.P., *Saintes en Brabant, ses origines et son histoire (680-1914)*, Saintes, 1950.
- THIELEMANS, M.-R., *La famille d'Olmen de Poederlé et ses archives*, dans *L'intermédiaire des généalogistes*, n°68, 1957, p. 65-75.
- THIELEMANS, M.-R., *Inventaire des archives de la famille d'Olmen de Poederlé*, Bruxelles, Archives de l'État à Mons, 1959.
- VAN EECKENRODE, M., *Les États de Hainaut sous le règne de Philippe le Bon. 1427-1467*, Courtrai, Anciens pays et assemblées d'états, n°107, 2011.
- VERRIEST, L., *La perte des archives du Hainaut et de Tournai*, dans *Revue belge de philologie et d'Histoire*, t. XXI, 1942, p. 186-193.

VI. CONTRÔLE DE LA DESCRIPTION

La description de ce fonds a été réalisée par Marie Van Eeckenrode attachée scientifique contractuelle auprès de la Section 17 des Archives de l'État (Archives de l'État à Louvain-la-Neuve). Les opérations de classement, description et conditionnement ont été effectuées entre septembre 2010 et décembre 2010. L'introduction a été rédigée par Marie Van Eeckenrode. Le conditionnement a été réalisé par Sébastien Lemaire. Cet instrument de recherche s'appuie sur les recommandations émises par :

COPPENS, H., *De ontsluiting van archieven. Richtlijnen en aanbevelingen voor de ordening en beschrijving van archieven in het Rijksarchief*, AGR, *Miscellanea Archivistica Manuale* n°21, Bruxelles, 1997.

Directives relatives au contenu et à la forme d'un inventaire d'archives, Bruxelles, AGR, version de juin 2008.

PETIT, R., VAN OVERSTRAETEN, D., COPPENS, H., & NAZET, J., *Terminologie archivistique en usage aux archives de l'État en Belgique. I. Gestion des archives*, AGR, Miscellanea Archivistica Manuale n°16, Bruxelles, 1994.

VII. ANNEXE : LISTE DES SEIGNEURS DE SAINTES

Nous empruntons ici à L. Delporte sa chronologie en cours d'élaboration des seigneurs de Saintes³⁵ :

1. AVOUÉS LAÏCS DE SAINT-PIERRE À LOBBES

Liébert et Gislard de Saintes, mentionnés ensemble en 1092

Guy de Saintes, ca 1161-1162 et Gislard de Saintes, ca 1173-1192 ; il pourrait s'agir d'une seule et même personne

2. SEIGNEURS DE SAINTES

Pierre de Saintes, fin XII^e-début XIII^e siècle

Hugues de Saintes, milieu XIII^e siècle, fils du précédent

Hugues II de Saintes (?), deuxième moitié du XIII^e siècle

Hugues II ou III de Saintes, fin XIII^e-début XIV^e siècle

N. de Saintes, 1^{ère} moitié XIV^e siècle, peut-être fille du précédent

Juliane dou Bos dit Le Struve, 1^{ère} moitié XIV^e siècle

N. dou Bos dit Le Struve, 1^{ère} moitié XIV^e siècle, sœur de la précédente

Josse dou Pont dit de Saintes, milieu XIV^e siècle, fils de la précédente

Jehan dou Pont, milieu XIV^e siècle, fils du précédent

(?)

Englebert II d'Enghien-Ramerut, fin XIV^e siècle-ca 1463

Louis d'Enghien-Ramerut, 1463-fin XV^e siècle, fils du précédent

Anthoine d'Enghien-Ramerut, fin XV^e-début XVI^e siècle, fils du précédent

Anne d'Enghien-Ramerut, 1^{ère} moitié XVI^e siècle-1551, fille du précédent

Guillaume de Bouzanton, milieu XVI^e siècle, époux de la précédente

Jeanne de Bouzanton, seconde moitié de XVI^e siècle, fille du précédent

Laurent de Marbais, fin XVI^e siècle, fils de la précédente

Cécile de Bouzanton, fin XVI^e siècle, sœur du précédent

Charles de Glymes, fin XVI^e siècle-1598

Jacques de Glymes, 1598-1606, frère du précédent

Gabriel de Glymes, 1606-1612, fils du précédent

Jean de Servais, 1612-1634

Jean-Aurèle Servais, 1634-1656, fils du précédent

Hélène Robertine Van Maele dite de Malinez, 1656-1704

Catherine-Philippine Van Achelen, 1704-1719, fille de la précédente

Marie Josephe Van der Borgh, 1719-1743, fille de la précédente

Catherine Ferdinande Van der Borgh, 1744-1751, sœur de la précédente

Philippe Eugène Joseph d'Olmen de Poederlé, 1751-1781, cousin de la précédente

Eugène Joseph d'Olmen de Poederlé, 1781-fin de l'Ancien Régime, fils du précédent

³⁵ Qui apparaît sous une forme beaucoup plus complète dans son mémoire de licence et qui a la gentillesse de nous en fournir une version corrigée et enrichie. DELPORTE, L., *Traits du régime seigneurial dans l'ancien comté de Hainaut : la seigneurie haute-justicière de Saintes à la fin de l'Ancien Régime*, Mémoire de licence inédit de l'Université catholique de Louvain, 1990, p. 139-157.

INVENTAIRE

I. CORRESPONDANCE

- | | | |
|----|--|-----------|
| 1. | Correspondance générale.
1675-1751. | 1 chemise |
|----|--|-----------|

II. JURIDICTION CONTENTIEUSE

- | | | |
|--------|---|-------------|
| 2-23. | Dossiers de procès.
1665-1770. | 22 chemises |
| | <i>Contenu</i> : Par <i>dossiers de procès</i> , on entend l'ensemble des pièces de procédure produites dans le cadre d'une seule et même affaire judiciaire, civile ou criminelle, jugée ou non : dossiers constitués par les parties, rapports d'enquêtes, jugements, etc. Les documents relatifs à ces différentes phases de la procédure ne sont pas tous systématiquement parvenus jusqu'à nous. | |
| | <i>Classement</i> : Chaque article contient les pièces d'un seul procès. Les dossiers ont été classés chronologiquement, à la date de la pièce de procédure la plus ancienne présente dans le dossier. Plusieurs procès peuvent évidemment avoir été ouvert la même année. | |
| 2. | 1665. | 1 chemise |
| 3-4. | 1675. | 2 chemises |
| 3. | 1675, n°1. | |
| 4. | 1675, n°2. | |
| 5. | 1678-1679. | 1 chemise |
| 6-7. | 1682. | 2 chemises |
| 6. | 1682, n°1. | |
| 7. | 1682, n°2. | |
| 8-9. | 1685. | 2 chemises |
| 8. | 1685, n°1. | |
| 9. | 1685, n°2. | |
| 10-11. | 1688-1690. | 2 chemises |
| 10. | 1688-1690, n°1. | |
| 11. | 1688-1690, n°2. | |
| 12. | 1689. | 1 chemise |
| 13. | 1690. | 1 chemise |
| 14. | 1697. | 1 chemise |
| 15. | 1711. | 1 chemise |
| 16. | 1720-1722. | 1 chemise |
| 17. | 1732. | 1 chemise |
| 18. | 1737. | 1 chemise |
| 19. | 1741. | 1 chemise |
| 20. | 1742. | 1 chemise |
| 21. | 1748. | 1 chemise |
| 22. | 1766-1767. | 1 chemise |
| 23. | 1769-1770. | 1 chemise |

III. JURIDICTION GRACIEUSE**A. RELIEF DES FIEFS**

24.	Registre aux fiefs de la cour féodale du seigneur de Saintes. XVIIe-XVIIIe siècles.	1 volume
25.	Table du grand registre aux fiefs de la seigneurie de Saintes. XVIIIe siècle.	1 pièce
26.	Lettre adressée au bailli de Saintes concernant la tenue du registre aux fiefs. 1662.	1 pièce
27-214.	Expéditions d'actes enregistrés par la cour féodale de Saintes. 1640-1792.	188 chemises
27.	1640.	1 chemise
28.	1642.	1 chemise
29.	1650.	1 chemise
30.	1658.	1 chemise
31-33.	1662.	3 chemises
31.	1662, n°1.	
32.	1662, n°2.	
33.	1662, n°3.	
34.	1665.	1 chemise
35.	1667.	1 chemise
36.	1668.	1 chemise
37.	1673.	1 chemise
38-41.	1676.	4 chemises
38.	1676, n°1.	
39.	1676, n°2.	
40.	1676, n°3.	
41.	1676, n°4.	
42.	1678.	1 chemise
43-44.	1679.	2 chemises
43.	1679, n°1.	
44.	1679, n°2.	
45-46.	1680.	2 chemises
45.	1680, n°1.	
46.	1680, n°2.	
47.	1680-1681.	1 chemise
48-49.	1681.	2 chemises
48.	1681, n°1.	
49.	1681, n°2.	
50-53.	1685.	4 chemises
50.	1685, n°1.	
51.	1685, n°2.	
52.	1685, n°3.	
53.	1685, n°4.	

54-55.	1686.	2 chemises
54.	1686, n°1.	
55.	1686, n°2.	
56.	1688.	1 chemise
57.	1690.	1 chemise
58.	1693.	1 chemise
59.	1694.	1 chemise
60-61.	1695.	2 chemises
60.	1695, n°1.	
61.	1695, n°2.	
62-63.	1696.	2 chemises
62.	1696, n°1.	
63.	1696, n°2.	
64.	1699.	1 chemise
65-66.	1700.	2 chemises
65.	1700, n°1.	
66.	1700, n°2.	
67.	1703.	1 chemise
68.	1706.	1 chemise
69.	1707.	1 chemise
70-72.	1708.	3 chemises
70.	1708, n°1.	
71.	1708, n°2.	
72.	1708, n°3.	
73.	1709.	1 chemise
74-77.	1710.	4 chemises
74.	1710, n°1.	
75.	1710, n°2.	
76.	1710, n°3.	
77.	1710, n°4.	
78-79.	1711.	2 chemises
78.	1711, n°1.	
79.	1711, n°2.	
80-81.	1712.	2 chemises
80.	1712, n°1.	
81.	1712, n°2.	
82.	1713.	1 chemise
83-88.	1714.	6 chemises
83.	1714, n°1.	
84.	1714, n°2.	
85.	1714, n°3.	
86.	1714, n°4.	
87.	1714, n°5.	
88.	1714, n°6.	
89.	1717.	1 chemise

90-91.	1719.	2 chemises
90.	1719, n°1.	
91.	1719, n°2.	
92-93.	1720.	2 chemises
92.	1720, n°1.	
93.	1720, n°2.	
94-96.	1722.	3 chemises
94.	1722, n°1.	
95.	1722, n°2.	
96.	1722, n°3.	
97.	1723.	1 chemise
98-101.	1724.	4 chemises
98.	1724, n°1.	
99.	1724, n°2.	
100.	1724, n°3.	
101.	1724, n°4.	
102-103.	1725.	2 chemises
102.	1725, n°1.	
103.	1725, n°2.	
104-105.	1727.	2 chemises
104.	1727, n°1.	
105.	1727, n°2.	
106-107.	1728.	2 chemises
106.	1728, n°1.	
107.	1728, n°2.	
108-109.	1730.	2 chemises
108.	1730, n°1.	
109.	1730, n°2.	
110-113.	1731.	4 chemises
110.	1731, n°1.	
111.	1731, n°2.	
112.	1731, n°3.	
113.	1731, n°4.	
114-115.	1732.	2 chemises
114.	1732, n°1.	
115.	1732, n°2.	
116-117.	1738.	2 chemises
116.	1738, n°1.	
117.	1738, n°2.	
118-120.	1739.	3 chemises
118.	1739, n°1.	
119.	1739, n°2.	
120.	1739, n°3.	

121.	1741.	1 chemise
122.	1742.	1 chemise
123-126.	1743.	4 chemises
123.	1743, n°1.	
124.	1743, n°2.	
125.	1743, n°3.	
126.	1743, n°4.	
127-128.	1744.	2 chemises
127.	1744, n°1.	
128.	1744, n°2.	
129-130.	1745.	2 chemises
129.	1745, n°1.	
130.	1745, n°2.	
131.	1746.	1 chemise
132-133.	1748.	2 chemises
132.	1748, n°1.	
133.	1748, n°2.	
134-136.	1749.	3 chemises
134.	1749, n°1.	
135.	1749, n°2.	
136.	1749, n°3.	
137.	1750.	1 chemise
138.	1750-1752.	1 chemise
139-146.	1752.	8 chemises
139.	1752, n°1.	
140.	1752, n°2.	
141.	1752, n°3.	
142.	1752, n°4.	
143.	1752, n°5.	
144.	1752, n°6.	
145.	1752, n°7.	
146.	1752, n°8.	
147.	1752-1758.	1 chemise
148-154.	1753.	7 chemises
148.	1753, n°1.	
149.	1753, n°2.	
150.	1753, n°3.	
151.	1753, n°4.	
152.	1753, n°5.	
153.	1753, n°6.	
154.	1753, n°7.	
155.	1754.	1 chemise
156-161.	1755.	6 chemises
156.	1755, n°1.	
157.	1755, n°2.	

158.	1755, n°3.	
159.	1755, n°4.	
160.	1755, n°5.	
161.	1755, n°6.	
162-165.	1756.	4 chemises
162.	1756, n°1.	
163.	1756, n°2.	
164.	1756, n°3.	
165.	1756, n°4.	
166-167.	1757.	2 chemises
166.	1757, n°1.	
167.	1757, n°2.	
168-169.	1758.	2 chemises
168.	1758, n°1.	
169.	1758, n°2.	
170-171.	1759.	2 chemises
170.	1759, n°1.	
171.	1759, n°2.	
172-177.	1760.	6 chemises
172.	1760, n°1.	
173.	1760, n°2.	
174.	1760, n°3.	
175.	1760, n°4.	
176.	1760, n°5.	
177.	1760, n°6.	
178-180.	1761.	3 chemises
178.	1761, n°1.	
179.	1761, n°2.	
180.	1761, n°3.	
181-182.	1762.	2 chemises
181.	1762, n°1.	
182.	1762, n°2.	
183-185.	1763.	3 chemises
183.	1763, n°1.	
184.	1763, n°2.	
185.	1763, n°3.	
186.	1764.	1 chemise
187.	1765.	1 chemise
188.	1766.	1 chemise
189.	1770.	1 chemise
190.	1771.	1 chemise
191.	1774.	1 chemise
192-195.	1775.	4 chemises
192.	1775, n°1.	

193.	1775, n°2.	
194.	1775, n°3.	
195.	1775, n°4.	
196.	1776.	1 chemise
197-198.	1778.	2 chemises
197.	1778, n°1.	
198.	1778, n°2.	
199.	1779.	1 chemise
200-203.	1780.	4 chemises
200.	1780, n°1.	
201.	1780, n°2.	
202.	1780, n°3.	
203.	1780, n°4.	
204.	1782.	1 chemise
205-206.	1784.	2 chemises
205.	1784, n°1.	
206.	1784, n°2.	
207.	1786.	1 chemise
208.	1787.	1 chemise
209.	1788.	1 chemise
210.	1789.	1 chemise
211-212.	1790.	2 chemises
211.	1790, n°1.	
212.	1790, n°2.	
213.	1791.	1 chemise
214.	1792.	1 chemise

B. CENS ET RENTES

215-218.	Registres des cens et rentes seigneuriaux revenant au seigneur de Saintes sur ses propriétés. 1657-1781.	3 volumes et 1 pièce
215.	1657-1680. <i>Contenu</i> : Ne concerne pas uniquement le village de Saintes, mais également les autres possessions des seigneurs de Saintes, essentiellement Liberchies et la Houssière.	1 volume
216.	1747-1748. <i>Contenu</i> : Contient une table alphabétique des redevables en début de volume.	1 volume
217.	1753-1764. <i>Contenu</i> : Contient, en début de volume, une table alphabétique des redevables, ainsi que la valeur en argent, année par année, de chaque quantité d'avoine, chapons, oies et poules.	1 volume
218.	1768-1781.	1 pièce
219.	Extrait de l'appréciation des rentes seigneuriales dues au seigneur de Saintes pour les années 1673-1694. 1709.	1 pièce

- | | | |
|------|--|---------|
| 220. | Siège de rente pour l'année 1788.
1789. | 1 pièce |
|------|--|---------|

TABLE DE CONCORDANCE

Nouvelles cotes	Anciennes cotes « Greffes scabinaux de l'arrond. de Bruxelles »	Anciennes cotes Delporte & Culot
1	9012	
2-23	9012	
24	9378	
25	9551	
26-214	9012	28
215	9382	
216	9356	
217	9357	
218-220	9012	28

Numéro de l'instrument : D063

Inventaire des archives de
l'échevinage d'Herbecq à Saintes
1412-1596

par

Marie VAN ECKENRODE

Bruxelles
2016

Commande des documents

Les archives décrites dans cet inventaire peuvent être demandées via un terminal d'ordinateur se trouvant dans la salle de lecture, moyennant l'introduction du numéro d'inventaire mentionné sur la page de titre et dans le coin supérieur droit de chaque page. En l'occurrence ici, mentionnez :

D063

Le document lui-même est commandé avec la cote, c'est-à-dire le numéro que vous trouverez à gauche avant chaque description d'archives.

Restrictions en matière de consultation

Ces archives sont publiques et librement consultables.

Conditions de reproduction

Pour la reproduction des archives, les règlements et les tarifs en vigueur aux Archives de l'État sont d'application.

Référence aux archives

La première fois, on citera le fonds avec son nom complet, ensuite on pourra utiliser une référence abrégée.

Complet : Archives de l'État à Louvain-la-Neuve, *Échevinage d'Herbecq à Saintes (1412-1596)*, n° (cote de l'article).

Abrégé : AÉLN, *Échevinage d'Herbecq*, n°(cote de l'article).

TABLE DES MATIÈRES

DESCRIPTION GÉNÉRALE DU FONDS	91
I. IDENTIFICATION	91
II. HISTOIRE DU PRODUCTEUR ET DES ARCHIVES	91
A. Producteur d'archives	91
B. Archives	92
III. CONTENU ET STRUCTURE	93
IV. CONSULTATION ET UTILISATION.....	93
A. Conditions d'accès	93
B. Conditions de reproduction	93
C. Langues et écriture des documents	93
D. Instruments de recherche	93
V. SOURCES COMPLÉMENTAIRES	94
A. Documents apparentés	94
B. Bibliographie.....	95
VI. CONTRÔLE DE LA DESCRIPTION	97
INVENTAIRE	99
I. CORRESPONDANCE	99
II. JURIDICTION GRACIEUSE	99
III. MATIÈRES FÉODALES	100

DESCRIPTION GÉNÉRALE DU FONDS

I. IDENTIFICATION

Référence : BE AÉLN, Echevinage d'Herbecq (542 – 246)
N° de l'instrument : D063
Intitulé : Échevinage d'Herbecq à Saintes
Ancien intitulé : Collection de greffes scabinaux de l'arrondissement de Bruxelles
Dates : 1412-1596
Niveau de description : Fonds d'archives
Importance matérielle : 27 articles (0,15 m.l.)

II. HISTOIRE DU PRODUCTEUR ET DES ARCHIVES

A. PRODUCTEUR D'ARCHIVES

Le village de Saintes, en néerlandais Sint-Renelde, se situe aujourd'hui dans la province du Brabant wallon, au sein de la commune de Tubize¹, le long de la frontière linguistique. Mais, sous l'Ancien Régime, Saintes fait partie du comté de Hainaut et dépend de la châtelainie de Braine-le-Comte².

Selon la tradition, c'est sainte Renelde³, issue d'une importante famille mérovingienne, sœur de sainte Gudule, qui aurait offert les terres qu'elle possédait entre autres à Saintes, à l'abbaye bénédictine Saint-Pierre à Lobbes, dans le courant du VII^e siècle⁴. Le village, autrefois baptisé *Sanctis*, *Santen* ou encore *Sinternelle*⁵, est quoi qu'il en soit bien mentionné dans le polyptyque de l'abbaye en 868-869⁶. Mais, comme on le constate souvent, les avoués laïcs

¹ Depuis la fusion des communes en 1977.

² A partir du dénombrement de foyers de 1444 au moins. Avant cette date, Saintes faisait partie de la prévôté de Mons jusqu'à la fin du XIV^e siècle, puis du bailliage d'Enghien lors des dénombrements de 1406 et 1424. La seigneurie d'Herbecq, elle, semble avoir toujours été englobée dans la châtelainie de Braine-le-Comte. Luc Delporte, conservateur du Musée de la Porte à Tubize, nous signale également l'existence d'interventions du châtelain de Braine, à Saintes, au nom du comte de Hainaut, dans les possessions de l'abbaye de Ninove (dont le centre local était, il est vrai, Herbecq). Nous tenons d'ailleurs à remercier chaleureusement pour sa disponibilité, ses conseils et son aide précieuse, tant lors du versement des documents aux Archives de l'État qu'au moment de la réalisation du présent inventaire.

³ Voir *Renelde, des origines à nos jours*, éd. L. Delporte, Tubize, 1996, qui donne entre autres études une édition de la *Vita* de la sainte avec un commentaire critique.

⁴ Le culte dédié à Sainte-Renelde est d'ailleurs encore bien présent aujourd'hui dans le village. Une procession très attendue par les Saintois, le *Tour Sainte-Renelde*, a lieu tous les ans le dimanche de la Trinité. Voir à ce sujet : DELPORTE, L., *La grande procession ou Tour Sainte-Renelde*, dans *La vie et le culte de sainte Renelde, des origines à nos jours*, éd. L. Delporte, Tubize, 1996, p. 133-151.

⁵ DELPORTE, L., *Sainte Renelde : à l'origine de la dénomination du village de Saintes*, dans *La vie et le culte de sainte Renelde, des origines à nos jours*, éd. L. Delporte, Tubize, 1996, p. 37-43. DELPORTE, L., *Réflexions sur la dénomination et l'aspect primitif du village de Saintes*, dans *Explo. Revue trimestrielle de Tubize, Sciences et Histoire*, n°4, 1992, p. 5-10.

⁶ Un polyptyque est un registre décrivant, du moins pour les plus complets d'entre eux, la mense conventuelle, les services adjacents et des bénéfices. Il contient donc le détail des tenures, rentes et redevances seigneuriales, bref des prestations dues à l'abbaye (ici celle de Lobbes). DEVROEY, J.-P., *Le polyptyque et les listes de biens*

locaux, gérant les affaires séculières et défendant les intérêts des bénédictins de Lobbes, ont progressivement usurpé les droits que l'abbaye avait à Saintes, s'imposant petit à petit comme les seigneurs du lieu. Un important accord passé entre l'abbé de Lobbes et Louis d'Enghien-Ramerut, seigneur de Saintes, en 1465, détaille les droits de chacune des deux parties⁷.

Sous l'Ancien Régime, le territoire actuel de Saintes est fortement morcelé, entre un nombre conséquent de seigneuries, dans lesquelles les différents niveaux de pouvoir juridictionnel se superposent⁸. La seigneurie foncière d'Herbecq, autour de la ferme du même nom, appartient à l'abbaye de Ninove⁹. C'est le seigneur d'Enghien qui en est le seigneur justicier. L'abbaye de Ninove dispose à Herbecq d'un échevinage d'au moins un mayer et un échevin. Mais, pour compléter cet effectif trop peu nombreux, on fait appel aux échevins de Saintes¹⁰. Il n'est pas rare, en effet, que faute d'un nombre suffisant de tenanciers, un seigneur foncier s'adresse au seigneur voisin pour lui emprunter des échevins¹¹.

B. ARCHIVES

En mai 1940, une partie substantielle des archives hainuyères anciennes partent en fumée dans l'incendie des dépôts des Archives de l'État à Mons et à Tournai¹². Les archives des échevins d'Herbecq, aujourd'hui situé en Brabant, n'étaient alors plus conservées en Hainaut¹³ mais bien aux Archives générales du Royaume, à Bruxelles, et subsistent toujours. Ces documents revêtent dès lors une importance toute particulière pour l'historien hainuyer. Les archives de l'échevinage d'Herbecq proviennent de la « Collection des greffes scabinaux de l'arrondissement de Bruxelles » où elles étaient mélangées à celles de l'échevinage de Saintes.

Jusqu'en 2001, les archives des institutions publiques d'Ancien Régime de la province de Brabant (échevinages, cours de justice, seigneuries, etc.) sont toutes conservées aux Archives

de l'abbaye Saint-Pierre de Lobbes (IX^e-XI^e siècles), Bruxelles, CRH. Série in-8°, n°70, 1986. Sur les polyptyques, voir : FOSSIER, R., *Polyptyques et censiers*, Turnhout, Typologie des sources du moyen âge occidental, n°28, 1978. BRUAND, O., *Voyageurs et marchandises au temps des carolingiens : les réseaux de communication entre Loire et Meuse aux VIII^e et IX^e siècles*, Paris, Bibliothèque du moyen âge, n°20, 2002, p. 57-sv.

⁷ DELPORTE, L., *Traits du régime seigneurial dans l'ancien comté de Hainaut : la seigneurie haute-justicière de Saintes à la fin de l'Ancien Régime*, Mémoire de licence inédit de l'Université catholique de Louvain, 1990, p. 35-41. Archives de l'État à Mons, Archives de la famille d'Olmen de Poederlé, n°858 (copie de 1619).

⁸ DELPORTE, L., *Traits du régime seigneurial dans l'ancien comté de Hainaut : la seigneurie haute-justicière de Saintes à la fin de l'Ancien Régime*, Mémoire de licence inédit de l'Université catholique de Louvain, 1990, p. 14-16, 46.

⁹ Aux XI^e-XII^e siècles, cette seigneurie appartient à l'abbaye d'Hautmont, puis passe à l'abbaye de Ninove à la fin du XII^e siècle qui la détient jusqu'à la fin de l'Ancien Régime.

¹⁰ DELPORTE, L., *Traits du régime seigneurial dans l'ancien comté de Hainaut : la seigneurie haute-justicière de Saintes à la fin de l'Ancien Régime*, Mémoire de licence inédit de l'Université catholique de Louvain, 1990, p. 111.

¹¹ DERVILLE, A., *Les paysans du Nord : habitat, habitation, société*, dans *Villages et villageois au moyen âge*, Paris, Publications de la Sorbonne : Histoire ancienne et médiévale, vol. 26, 1992, p. 85.

¹² A ce sujet, voir en tout premier lieu : LOUANT, A., *La grande pitié des Archives de l'État à Mons*, dans *Miscellanea historica in honorem Alberti de Meyer*, t. II, Louvain-Bruxelles, Université de Louvain. Recueil de travaux d'histoire et de philologie, 3^e série, fasc. 23, 1946, p. 1341-1354.

¹³ On retrouve dans ce qui tenait lieu, en 1871, de guide des fonds et collection du dépôt montois de la Place du Parc, quelques documents saintois. Ils ont par la suite été transférés aux Archives générales du Royaume à Bruxelles, où ils ont rejoint la Collection de greffes scabinaux de l'arrondissement de Bruxelles », n°9356 et 9357. Ils sont aujourd'hui conservés aux Archives de l'État à Louvain-la-Neuve, dans les Archives des échevins de Saintes ou dans les Archives de la cour féodale de Saintes. DEVILLERS, L., *Notice sur le dépôt des Archives de l'État à Mons*, Mons, 1871.

générales du Royaume. Au XIX^e et au début du XX^e siècle, des « collections de greffes scabinaux » y sont constituées, une par arrondissement. Les archives de l'échevinage de Saintes font alors partie de la « Collection des greffes scabinaux de l'arrondissement de Bruxelles »¹⁴. Mais, suite à la scission de la province de Brabant¹⁵, trois nouveaux dépôts d'archives sont créés : Archives de l'État à Leuven (pour la province de Brabant flamand, ouvert en 2001), à Anderlecht (pour la région bruxelloise, ouvert en 2002) et à Louvain-la-Neuve (pour la province de Brabant wallon, ouvert en 2008). Toutes les collections de greffes scabinaux, jusque là conservées aux AGR et constituées sur la base de circonscriptions administratives dont les limites avaient évoluées, sont démembrées. Les archives sont redistribuées entre les trois dépôts, en fonction de leur nouveau ressort géographique.

III. CONTENU ET STRUCTURE

Très peu de documents subsistent pour le petit échevinage d'Herbecq. On ne trouvera ici que des actes liés à l'exercice de la juridiction gracieuse.

IV. CONSULTATION ET UTILISATION

A. CONDITIONS D'ACCÈS

Ces archives sont librement consultables et accessibles à toute personne régulièrement inscrite aux Archives générales du Royaume ou aux Archives de l'État dans les provinces et munie d'une carte de lecteur.

B. CONDITIONS DE REPRODUCTION

Les documents d'Ancien Régime peuvent être reproduits selon les conditions et tarifs en vigueur aux Archives de l'État.

C. LANGUES ET ÉCRITURE DES DOCUMENTS

Les documents décrits dans le présent instrument de recherche sont majoritairement rédigés en moyen français et en français.

D. INSTRUMENTS DE RECHERCHE

Le présent inventaire remplace l'instrument de recherche suivant, du moins pour ce qui est des archives des échevins d'Herbecq:

Inventaire des archives des greffes scabinaux de l'arrondissement de Bruxelles, s.d., inventaire manuscrit ancien, disponible en salle de lecture.

¹⁴ Bien qu'à partir de 1962, le village de Saintes ait été intégré à l'arrondissement de Nivelles (par la loi du 8/11/1962, parue au Moniteur le 22/11/1962).

¹⁵ Décidée en 1993, mise en application au 1^{er} janvier 1995.

V. SOURCES COMPLÉMENTAIRES

A. DOCUMENTS APPARENTÉS

D'autres documents, conservés aux Archives de l'État à Louvain-la-Neuve complètent avantageusement les documents ici inventoriés :

- Les archives de l'échevinage et de la communauté de Saintes¹⁶. Elles contiennent entre autres, pour la juridiction contentieuse, les recueils aux sentences et décrets (recueils factices composés d'expéditions de sentences) des échevins de Saintes, au sein desquels des jugements prononcés par ceux d'Herbecq.
- Les archives de la cour féodale et de la seigneurie du lieu¹⁷,
- Les archives de la table des pauvres¹⁸, de la paroisse et de la fabrique d'église Sainte-Renelde à Saintes¹⁹.

Aux Archives de l'État à Beveren, on consultera les archives de l'abbaye de Ninove²⁰, institution religieuse à qui appartenait la seigneurie d'Herbecq. Les Archives générales du Royaume à Bruxelles conservent également les Archives de la seigneurie d'Enghien (famille d'Arenberg)²¹, intéressantes dans le cas d'Herbecq puisque le seigneur d'Enghien en était le seigneur justicier.

Pour les documents conservés aux Archives de l'État à Mons, citons les archives des institutions centrales hainuyères ayant réchappé à l'incendie de mai 1940. Si celles des États de Hainaut ont malheureusement disparu²², le riche inventaire analytique qu'en avait fait Léopold Devillers²³ permet de s'en faire une bonne idée et de combler certaines lacunes. Les nombreuses sources publiées sont également d'un grand secours pour l'historien hainuyer. Pensons ici par exemple à l'indispensable étude de M.-A. Arnould sur les dénombrements de foyers²⁴ qui embrasse une bonne part de l'histoire fiscale et démographique du comté.

¹⁶ Voir VAN EECKENRODE, M., *Inventaire des archives de l'échevinage et de la communauté de Saintes (1308-1795)*, Bruxelles, 2012.

¹⁷ Voir VAN EECKENRODE, M., *Inventaire des archives de la cour féodale et seigneurie de Saintes (1640-1792)*, Bruxelles, 2012.

¹⁸ D'HOOP, A., *Inventaire général des archives ecclésiastiques du Brabant. Tome II : Églises paroissiales. Cures, chapelles et bénéfices. Bienfaisance*, 1914, n°3891-3892. MURET P., *Archives ecclésiastiques du Brabant. Tome I. Doyennés, paroisses, collégiales*, 1994, p. 587.

¹⁹ Pour les archives de la paroisse (Ancien Régime) et de la fabrique, l'instrument de recherches suivant est à ce jour encore valide : DELPORTE, L. & CULOT, M., *Inventaire des archives de la cure de Saintes*, Dossiers du Chirel de Rebecq-Tubize, Série Inventaires, n°1, Saintes, 1995.

²⁰ PUT, E. & PEERSMAN, C., *Inventaris van het archief van de Sint-Cornelius-en-Sint-Cyprianusabdij te Ninove*, AGR. Inventaires Rijksarchief te Beveren 161, Bruxelles, 2008.

²¹ MANGANO-LE ROY, P., *Inventaire des archives de la seigneurie d'Enghien*, Bruxelles, AGR, Inventaire n°185, 1973.

²² GACHARD, L.-P., *Rapport sur les archives de l'État dans les provinces, adressé à Monsieur le Ministre de l'Intérieur le 1^{er} décembre 1853*, Bruxelles, 1854, p. 46-47.

²³ DEVILLERS, L., *Inventaire analytique des archives des États de Hainaut*, 3 vol., Mons, 1884-1906. Voir également : LACROIX, A., *Inventaire analytique et chronologique des archives des Chambres du clergé, de la noblesse et du Tiers État du Hainaut; accompagné de notes et d'éclaircissements*, Mons, 1852.

²⁴ ARNOULD, M.-A., *Les dénombrements de foyers dans le comté de Hainaut (XIV^e-XVI^e siècles)*, Bruxelles, CRH. Collection in -4°, 1956, 771 p.

B. BIBLIOGRAPHIE

Nous donnons ici une bibliographie utile pour l'étude de la terre et du village de Saintes, où se trouve Herbecq, ainsi que quelques ouvrages permettant de comprendre le fonctionnement de cette institution.

ARNOULD, M.-A., *Les dénombrements de foyers dans le comté de Hainaut (XIV^e-XVI^e siècles)*, Bruxelles, CRH. Collection in-4°, 1956, 771 p.

BAVAY, G., *La châtelainie de Braine-le-Comte et le bailliage du Roeulx. Quelques villages aux marges du comté*, dans *Albums de Croÿ*, IV, *Comté de Hainaut*, X, Bruxelles, 1991, p. 25-54.

BIGWOOD, G., *Les impôts généraux dans les Pays-Bas autrichiens : étude historique de législation financière*, Louvain, 1900.

BOUSMAR, E., *La diplomatie urbaine montoise et la spécificité des textes législatifs : bans de police et ordonnances (fin XIII^e-début XVI^e siècles). Une mutation, des permanences*, dans *La diplomatie urbaine en Europe au moyen âge. Actes du Congrès de la Commission internationale de diplomatie, Gand, 25-29 août 1998*, éd. W. Prévenier & T. de Hemptinne, Louvain, 2000, p. 45-79.

DELPORTE, L. & CULOT, M., *Inventaire des archives de la cure de Saintes*, Saintes, 1995 (Dossiers du Chirel de Rebecq-Tubize, Série Inventaires, n°1).

DELPORTE, L., *La grande procession ou Tour Sainte-Renelde*, dans *La vie et le culte de sainte Renelde, des origines à nos jours*, éd. L. Delporte, Tubize, 1996, p. 133-151.

DELPORTE, L., *Réflexions sur la dénomination et l'aspect primitif du village de Saintes*, dans *Explo. Revue trimestrielle de Tubize, Sciences et Histoire*, n°4, 1992, p. 5-10.

DELPORTE, L., *Sainte Renelde : à l'origine de la dénomination du village de Saintes*, dans *La vie et le culte de sainte Renelde, des origines à nos jours*, éd. L. Delporte, Tubize, 1996, p.37-43.

DELPORTE, L., *Saintes*, dans *Histoire & patrimoine des communes de Belgique. Province du Brabant wallon*, Bruxelles, 2008, pp. 229-231.

DELPORTE Luc, *Saintes, 1173*, dans *Chartes-lois en Hainaut (XII^e-XIV^e siècle)*, éd. J.-M. Cauchies et F. Thomas, Mons, *Analectes d'histoire du Hainaut*, t. 9, 2005, p. 451-457

DELPORTE, L., *Traits du régime seigneurial dans l'ancien comté de Hainaut : la seigneurie haute-justicière de Saintes à la fin de l'Ancien Régime*, Mémoire de licence inédit de l'Université catholique de Louvain, 1990.

DERVILLE, A., *Les paysans du Nord : habitat, habitation, société*, dans *Villages et villageois au moyen âge*, Paris, Publications de la Sorbonne : Histoire ancienne et médiévale, vol. 26, 1992, p. 81-100.

DEVILLERS, L., *Inventaire analytique des archives des États de Hainaut*, 3 vol., Mons, 1884-1906.

DEVILLERS, L., *Notice sur le dépôt des Archives de l'État à Mons*, Mons, 1871.

DEVROEY, J.-P., *Le polyptique et les listes de biens de l'abbaye Saint-Pierre de Lobbes (IX^e-XI^e siècles)*, Bruxelles, CRH. Série in-8°, n°70, 1986.

FAIDER, P., *L'avenir des études historiques et bibliographiques dans le Hainaut*, dans *Bulletin de la Classe des lettres et des sciences morales et politiques de l'Académie Royale de Belgique*, 5^e série, t. XXVI, 1940, p. 282-309.

- FAIGNOY, G., *L'occupation française à Nivelles pendant la guerre de Succession d'Autriche*, dans *Le Folklore brabançon*, 1987, 1^{ère} partie : n°253, p. 3-29 et 2^e partie : n°254, 113-160.
- FLAMMANG, V. & VAN EECKENRODE, M., *Le jardinet de Hainaut ou la mise en scène d'un comté. Essai de typologie et clés d'interprétation*, dans *Bulletin de la Commission royale d'Histoire*, à paraître en 2011.
- FOSSIER, R., *Polyptyques et censiers*, Turnhout, Typologie des sources du moyen âge occidental, n°28, 1978.
- GUYOTJEANNIN, O, TOCK, B.-M. & PYCKE, J., *Diplomatique médiévale*, 2^e éd., Turnhout, 1995, p. 92 (L'atelier du médiéviste, 2).
- LACROIX, A., *Inventaire analytique et chronologique des archives des Chambres du clergé, de la noblesse et du Tiers État du Hainaut; accompagné de notes et d'éclaircissements*, Mons, 1852.
- LEJOUR, E., *Inventaire détaillé des archives de la famille Overschie de Neeryssche*, Bruxelles, AGR, Inventaire n°149, 1963.
- LOUANT, A., *La grande pitié des Archives de l'État à Mons*, dans *Miscellanea historica in honorem Alberti de Meyer*, t. II, Louvain-Bruxelles, Université de Louvain. Recueil de travaux d'histoire et de philologie, 3^e série, fasc. 23, 1946, p. 1341-1354.
- MANGANO-LE ROY, P., *Inventaire des archives de la seigneurie d'Enghien*, Bruxelles, AGR, Inventaire n°185, 1973.
- MIGNON, J., *La construction de la chaussée Ath-Enghien-Hal (1765-1769). Contribution à l'histoire économique de la région d'Enghien à la fin de l'Ancien Régime*, dans *Association des Cercles francophones d'histoire et d'archéologie de Belgique. Congrès de Comines*, t. III, Actes, Comines, 1982, p. 329-345.
- NELIS, *Le chirographe en Flandre, en Brabant et aux Pays-Bas du XIV^e au XVII^e siècle*, dans *Annales de la fédération archéologique et historique de Belgique. Congrès d'Anvers*, Anvers, 1931, p. 379-393.
- PRINGELS, P. & BOSMAN, A.-M., *Les chirographes de Saintes : 1308-173. La chapelle de Sainte Renelde dans la prairie du Laubecq à Saintes*, Saintes, 2003.
- Renelde, des origines à nos jours*, éd. L. Delporte, Tubize, 1996.
- SIVERY, G., *Essai de typologie des rapports entre les communautés rurales et les paroisses dans le bassin scaldien et ses confins*, dans *Sociabilité, pouvoirs et société*, Rouen, 1987, p. 449-456.
- SPEECKAERT, G.P., *Saintes en Brabant, ses origines et son histoire (680-1914)*, Saintes, 1950.
- THIELEMANS, M.-R., *La famille d'Olmen de Poederlé et ses archives*, dans *L'intermédiaire des généalogistes*, n°68, 1957, p. 65-75.
- THIELEMANS, M.-R., *Inventaire des archives de la famille d'Olmen de Poederlé*, Bruxelles, Archives de l'État à Mons, 1959.
- VAN EECKENRODE, M., *Les États de Hainaut sous le règne de Philippe le Bon. 1427-1467*, Courtrai, Anciens pays et assemblées d'états, n°107, 2011.
- VERRIEST, L., *La perte des archives du Hainaut et de Tournai*, dans *Revue belge de philologie et d'Histoire*, t. XXI, 1942, p. 186-193.

VI. CONTRÔLE DE LA DESCRIPTION

La description de ce fonds ainsi que l'introduction de cet instrument de recherche ont été réalisées par Marie Van Eeckenrode, attachée scientifique contractuelle auprès de la Section 17 des Archives de l'État (Archives de l'État à Louvain-la-Neuve). Le conditionnement a été réalisé par Sébastien Lemaire. Les opérations de classement, description et conditionnement ont été effectuées en octobre et décembre 2010.

Cet instrument de recherche s'appuie sur les recommandations émises par :

COPPENS, H., *De ontsluiting van archieven. Richtlijnen en aanbevelingen voor de ordening en beschrijving van archieven in het Rijksarchief*, AGR, Miscellanea Archivistica Manuale n°21, Bruxelles, 1997.

Directives relatives au contenu et à la forme d'un inventaire d'archives, Bruxelles, AGR, version de juin 2008.

PETIT, R., VAN OVERSTRAETEN, D., COPPENS, H., & NAZET, J., *Terminologie archivistique en usage aux archives de l'État en Belgique. I. Gestion des archives*, AGR, Miscellanea Archivistica Manuale n°16, Bruxelles, 1994.

INVENTAIRE

I. CORRESPONDANCE

- | | | |
|----|--|---------|
| 1. | Lettre d'un échevin de la cour foncière d'Herbecq annonçant l'accensement d'une maison.
10 mars 1538. | 1 pièce |
|----|--|---------|

II. JURIDICTION GRACIEUSE

- | | | |
|--------|--|-----------|
| 2-24. | Chirographes délivrés par les échevins d'Herbecq.
1412-1596. | 24 pièces |
| | <i>Contenu : Il s'agit essentiellement des exemplaires conservés dans le ferme des échevins.</i> | |
| 2. | 1412. | 1 pièce |
| 3. | 1435. | 1 pièce |
| 4. | 1481. | 1 pièce |
| 5-6. | 1501. | 2 pièces |
| 5. | 1501, n°1. | |
| 6. | 1501, n°2. | |
| 7. | 1507. | 1 pièce |
| 8-9. | 1522. | 2 pièces |
| 8. | 1522, n°1. | |
| 9. | 1522, n°2. | |
| 10. | 1526. | 1 pièce |
| 11. | 1530. | 1 pièce |
| 12. | 1532. | 1 pièce |
| 13-14. | 1533. | 2 pièces |
| 13. | 1533, n°1. | |
| 14. | 1533, n°2. | |
| 15. | 1538. | 1 pièce |
| 16. | 1540. | 1 pièce |
| 17. | 1550. | 1 pièce |
| 18. | 1556. | 1 pièce |
| 19. | 1557. | 1 pièce |
| 20. | 1588. | 1 pièce |
| 21-22. | 1589. | 2 pièces |
| 21. | 1589. | |
| 22. | 1589. | |
| 23. | 1595. | 1 pièce |
| 24. | 1596. | 1 pièce |
| 25. | XVI ^e siècle. | 1 pièce |

III. MATIÈRES FÉODALES

- 26-27. Reliefs et dénombrements de fiefs relevant de la terre et seigneurie de Mussain.
(1464) XVI^e siècle-1554. 2 pièces
Contenu : Ces documents se trouvaient parmi les archives des échevins d'Herbecq, certainement parce que les fiefs qu'ils concernent se trouvent tous deux dans le bois d'Herbecq.
26. Copie du relief fait en 1464 devant le bailli de Godefroid II de Gavre, dit « Pinchart », seigneur de Fressin et de Mussain.
(1464), copie du XVI^e siècle.
27. Relief fait en 1554 devant Louis de Gavre, baron de Fressin et d'Inchy et seigneur de Mussain.
1554.



ISBN 978-90-5746-925-1

